



L'AGRICULTURE SOCIALE EN WALLONIE

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	5	2.4. Les freins actuels au développement de l'accueil social à la ferme	38
1.1. Qu'est-ce que l'accueil social à la ferme ?	5	2.5. Les publications du Réseau	38
1.1.1. Définition	5	2.6. La boîte à outils produite par le RwDR	39
1.1.2. Autres définitions	6		
1.1.2.1. En Wallonie	6		
1.1.2.2. Ailleurs en Europe	6		
1.1.3. Quelles sont les parties prenantes de l'Accueil Social à la ferme en Wallonie ?	7		
1.1.3.1. Les organismes impliqués et les projets soutenus par le PwDR (mesure 16.9)	7		
1.1.3.2. Les formes d'organisation	20		
1.1.3.3. Les partenariats tripartites	21		
1.1.3.4. Les bénéfices potentiels pour les acteurs	23		
1.2. Contexte wallon	25		
1.2.1. Une activité ancienne, qui évolue avec son temps	25		
1.2.2. La période du renouveau	30		
2. LES TRAVAUX DU RÉSEAU	31	3. INITIATIVES D'AGRICULTURE SOCIALE EN WALLONIE ET EN EUROPE	41
2.1. La mesure 16.9 du PwDR 2014-2020	31	3.1. Ça démarre en Wallonie !	41
2.2. L'accompagnement et l'apport du Réseau dans la mise en œuvre de la mesure 16.9	32	3.1.1. GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier (2007-2013)	41
2.3. Principales activités réalisées dans le cadre de la mesure 16.9	32	3.1.2. GAL Parc Naturel des Plaines de l'Escaut (2014-2020)	42
2.3.1. Groupe de travail Agriculture et Foresterie Sociale (2015-2018)	32	3.1.3. Nos oignons - L'oignon fait la force!	44
2.3.2. Visites de terrain en Flandre	33	3.1.4. Accueil Champêtre en Wallonie asbl met en place une plateforme régionale d'accompagnement de l'accueil social à la ferme et à la campagne	47
2.3.3. Séminaire régional « Agriculture et foresterie sociales » à Peruwelz 23/06/16	34	3.2. État des lieux en Europe	48
2.3.4. Voyage d'étude Care farms UK à Londres et Bristol 28-30/11/16	34	3.3. Quelques exemples	48
2.3.5. Atelier Régional Agriculture sociale à Sivry-Rance 5/10/17	37	3.3.1. Nos voisins de Flandre	48
		3.3.2. Le réseau Care Farming du Royaume-Uni	50
		3.3.3. La dynamique des Pays-Bas	51
		3.3.4. En région Auvergne - Rhône - Alpes (France)	52
		3.3.5. En Italie	53
		4. RECOMMANDATIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT OUVERT DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME EN WALLONIE	54
		4.1. Les perspectives du développement de l'accueil social à la ferme en Wallonie	54
		4.2. Les mesures et dispositions à prendre	55

4.2.1. La mise en place d'un cadre législatif et juridique facilitant un développement ouvert de l'accueil social à la ferme	56
4.2.2. L'article du Code wallon de l'agriculture sur « l'accueil social rural »	57
4.2.3. Mise sur pied d'un système organisé d'accompagnement de l'accueil social à la ferme	58

5. DOCUMENTS ET SITES DE RÉFÉRENCES 60

5.1. Documents	60
5.2. Reportages, vidéos	61
5.3. Sites web	61

6. ANNEXES 62



1. INTRODUCTION

1.1. QU'EST-CE QUE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME ?

1.1.1. DÉFINITION¹

L'accueil social à la ferme est un accueil dans une ferme familiale², destiné à des personnes fragilisées pour des raisons sociales, familiales ou de santé, qui a pour finalité l'amélioration du bien-être de ces personnes³.

Ce type d'accueil permet à des personnes ou des groupes restreints de fréquenter momentanément ou régulièrement un environnement lié à la vie rurale ou agricole, à la nature et au vivant, qui soit différent de leur cadre de vie habituel et inscrit dans une dimension socio-économique réelle.

L'accueil est majoritairement organisé en collaboration avec une structure sociale ou de santé⁴, dans le cadre de conventions fixant les responsabilités de chaque partie et les modalités d'accueil.

En pratique, il permet de participer à la vie et aux activités quotidiennes de l'accueillant (agriculteur, paysan, structure d'accueil), par le biais d'activités manuelles simples (pailler, nourrir, biberonner, brosser, cueillir, planter, cuisiner, emballer...).

Ces activités « simples » favorisent des moments d'échanges, sont facteurs de ressourcement, d'accompagnement ou renforcent un processus thérapeutique en cours.

Elles peuvent aussi amener des réflexions sur la place de chacun, sur nos modes de vie, de consommation et de production.

Dans ce contexte, les fermes d'accueil social apparaissent comme une voie innovante et durable de diversification des activités agricoles, tout en contribuant à un objectif global d'inclusion sociale de publics fragilisés ou précarisés⁵.

Il constitue une alternative crédible aux réponses plus institutionnalisées ou médicalisées et tendent à remettre le facteur humain au cœur de la démarche.

L'agriculture wallonne a donc très certainement un rôle à jouer dans les services de soins de santé et de bien-être dans le futur.



1 Cette définition retenue par le groupe de travail du RwDR et celles mentionnées dans le § suivant, montrent l'évolution de la définition de l'agriculture sociale en fonction de l'évolution du secteur lui-même, de la demande de la société et de la réflexion des acteurs impliqués.

2 La notion de ferme s'applique aussi à des structures associatives de production agricole à finalité sociale.

3 Dans le cadre des politiques de développement rural et agricole de l'Union Européenne, l'agriculture sociale est définie comme : « l'utilisation du cadre et de ressources agricoles ou horticoles, afin d'améliorer le bien-être social, physique et mental des personnes ».

4 La collaboration avec des structures sociales ou de santé devrait, *a priori*, s'appliquer dans tous les cas, sachant qu'à terme la prescription pourrait venir d'un médecin généraliste ou un médecin conseil de mutuelle.

5 La finalité est le bien-être, il n'y a donc pas d'objectifs de formation ou d'insertion socio-professionnelle.



1.1.2. AUTRES DÉFINITIONS

1.1.2.1. EN WALLONIE

Définition proposée par Accueil Champêtre en Wallonie, 2018 :

« L'accueil social à la ferme est pratiqué par des fermes familiales ou des structures rurales en lien avec l'agriculture et la nature. Celles-ci utilisent leurs cadres et ressources pour diversifier leurs activités dans l'accueil de personnes « fragilisées » avec pour objectif l'amélioration du bien-être de ces personnes. Ces accueils sont organisés en collaboration avec des structures sociales et de santé reconnues ».

Définition proposée par SAW-B, 2015 :

« L'utilisation de ressources agricoles afin d'améliorer le bien-être social, physique et mental des personnes ».

1.1.2.2. AILLEURS EN EUROPE

Définition de Robin Asquith, Care farming UK, Nuffield UK :

"The multifunctional use of the natural environment and its produce to benefit people with a disability or mental health concern."

Pour Robin Asquith, de Care farming UK, seules les fermes conservant un objectif de production agricole permettent aux bénéficiaires de vivre une véritable expérience de « care farming ».

AUJOURD'HUI L'AGRICULTURE SOCIALE RECOUVRE DIFFÉRENTES RÉALITÉS :

- **Diversification économique :** les pratiques restent focalisées sur la production et intègrent des services de bien-être et de santé dans la production.
- **Bénévolat ou compensation économique :** les pratiques restent focalisées sur la production et l'accueillant invite individuellement des personnes à partager son quotidien pour l'amélioration de leur bien-être et de leur santé.
- **L'agriculture sociale a pris le pas sur les autres activités de production :** les pratiques ne sont pas focalisées sur la production mais sur les services de soins et de santé.

1.1.3. QUI SONT LES PARTIES PRENANTES DE L'AS EN WALLONIE ?

1.1.3.1. LES ORGANISMES IMPLIQUÉS ET LES PROJETS SOUTENUS PAR LE PWDR (MESURE 16.9)

« POSITIVE AGRITUDE »

UN RÉSEAU RURAL AU SERVICE DE LA RÉINSERTION DES PERSONNES FRAGILISÉES. - CHSA, LIERNEUX

Le Centre Hospitalier Spécialisé l'Accueil de Lierneux (CHSA), actif dans la réinsertion depuis plus de 130 ans, a remis au goût du jour l'accueil à la ferme par la création d'un réseau de partenaires actifs dans l'agriculture.

Le contact avec les agriculteurs fut assez aisé vu le lien précieux qui a toujours existé avec la population locale.

La force du projet réside dans la volonté de rester simple, proche de la communauté dans sa vie quotidienne en évitant la relation de soins (pas d'intervention d'un professionnel de la santé).

La mise en œuvre du projet s'est concrétisée, en février 2017, par la création de la CPA (Cellule Positive Agritude) et le recrutement de 2 agents de liaisons.

C'est ainsi que Manon Bernier et Clémentine Ransy sont en contact régulier avec les futurs partenaires et avec les équipes de soins pour permettre la meilleure adéquation entre l'agriculteur et le patient.

L'originalité du contact réside dans la manière dont ce dernier s'organise.

Pour les premières visites, les patients sont transportés par les 2 agents de liaisons. Elles mettent à profit le temps du trajet pour partager avec le bénéficiaire son vécu, tant à l'aller qu'au retour.

Pour les visites suivantes, les patients se déplacent par leurs propres moyens ou sont déposés par la navette de l'hôpital. Ils reçoivent un carnet de liaison dans lequel ils notent tout ce qu'ils souhaitent. Ces notes sont alors discutées lors des rencontres organisées par les agents de liaison.

Pour l'agriculteur, la visite systématique de l'agent de liaison le rassure, c'est le moment également de discuter des attitudes de la journée, des tâches à adapter. On ne parle pas de la maladie, l'agriculteur est « expert du vécu » et le bénéficiaire est une personne « comme les autres ».

Des nombreux témoignages reçus, nous pouvons prendre l'exemple de Jules qui parle avec fierté de la responsabilité des soins aux lapins et de son agriculteur heureux de pouvoir lui déléguer cette tâche en toute confiance.

Ou encore Marc qui aime démarrer sa journée par l'entretien de l'étable des chevaux avec lesquels il a créé des liens. Si Marc tisse moins de liens avec l'agriculteur, il retrouve du bien-être dans l'action.

Enfin, Michel qui préfère commencer par une tasse de café avec « son » agriculteur qui revient de la traite. C'est un moment privilégié, avant d'entamer les nombreuses tâches qu'il exécutera en compagnie de son accueillant, qui dit se sentir moins seul. Il confiera, par ailleurs, son sentiment d'utilité pour le jeune bénéficiaire sans famille.

Après 18 mois de fonctionnement, les résultats sont très encourageants tant pour nos 30 patients que pour les 17 agriculteurs partenaires.

Nous pensons, dans les mois à venir, développer davantage notre réseau et perfectionner notre programme de suivi afin de permettre à un plus grand nombre de profiter de cette merveilleuse expérience.

France Dehareng,
Directrice du CHS

France Dehareng : f.dehareng@isosl.be
Manon Bernier : m.bernier@isosl.be
Clémentine Ransy : c.ransy@isosl.be

« ACTIVITÉS CITOYENNES INCLUSIVES EN AGROÉCOLOGIE »

INCLUSION ASBL, ATH

Inclusion asbl a débuté le projet A.C.I.A. (Activités Citoyennes Inclusives en Agroécologie) en janvier 2017. Celui-ci inclut annuellement de 7 à 10 adultes présentant un handicap intellectuel au sein de structures partenaires, issues du milieu agricole, favorisant des techniques écologiques de maraîchage/d'entretien de terrains. Les tâches effectuées par les personnes accueillies dans ces projets sont diversifiées : entretien des cultures/de territoires protégés, récolte des légumes, travail à la traction animale, préparation de paniers de légumes biologiques, etc.

Le projet vise l'inclusion des personnes en situation de handicap intellectuel par des activités citoyennes utiles, valorisantes et effectuées dans un milieu ordinaire. Par l'apprentissage de techniques innovantes et écoresponsables, il permet de développer de nouvelles compétences et de renforcer les capacités du public cible. Les principales finalités sont :

- Renforcer et rendre effective l'inclusion sociale des personnes handicapées ;
- Démystifier le handicap auprès d'acteurs locaux.

L'équipe est composée d'un éducateur spécialisé (1/2 temps) et d'une coordinatrice (1/5 temps).

Actuellement, le projet bénéficie d'un partenariat avec 6 structures agricoles situées à Oeudeghien, Thieux, Ellezelles, Trivières, Erbisoeul et Ath.



PERSONNES RESSOURCES

Sébastien Camus : sca@inclusion-asbl.be
Sandy Felaco : sfe@inclusion-asbl.be

« RELAIS DU TERROIR : DE LA BÊCHE À L'ASSIETTE EN PASSANT PAR LA FERME »

LA TEIGNOUSE, AYWAILLE

La Teignouse ASBL, dans le cadre de sa lutte contre toute forme d'exclusion sociale, propose un projet d'inclusion sociale en favorisant des actions de solidarité dans les fermes de la région Ourthe-Amblève. Nous proposons à un public qui entre dans une démarche d'inclusion sociale de participer à la vie des exploitations locales qui le souhaitent. Accompagnés d'un travailleur social, ils pourront aider les exploitants dans leurs travaux quotidiens et découvrir ainsi des métiers aux activités multiples et valorisantes, tout en étant sensibilisés aux problématiques de l'agriculture locale, de l'alimentation en circuit-court et de la préservation de l'environnement.

Entre rencontres, partage, transmission, bienveillance et convivialité, ce projet a pour objectifs d'inclure des personnes dans une dynamique citoyenne et durable, de soutenir modestement les agriculteurs locaux, de (re)donner à l'agriculture un rôle socialisant au sein des communes rurales, et pourquoi pas ouvrir de nouvelles vocations pour des personnes à la recherche de sens dans leur parcours de vie et/ou professionnel.

PERSONNE RESSOURCE

Denis Ciry : denis.ciry@lateignouse.be

LES PARTENAIRES DU PROJET

1. Les Jardins du Sart, situés à Poulseur, maraichage biologique.
2. Le Jardin de la Fouarge, situé à Oneux, maraichage naturel travaillant en traction animale.
3. Au Canard Gourmand, à Fraiture (Sprimont), élevage de canards Mulard.
4. La Ferme de la grande Chevée, à Fontin (Esneux), producteurs laitier et maraîchers bio.
5. Les Prés d'Hurlevent, à Aywaille, micro-ferme biologique.
6. La Pépinière, à Ferrières, maraichage biologique travaillant en traction animale.
7. Les Bergers de la Haze, à Fontin (Esneux), éleveurs de brebis.





« CAP SUR LES MÉTIERS DE LA TERRE »

CPAS DE SOIGNIES

VUE D'ENSEMBLE DU PROJET

Le projet « CAP sur les métiers de la terre » est porté par le CPAS de Soignies et subsidié par la mesure 16.9 du Programme wallon de Développement Rural.

Le projet consiste à réaliser de l'insertion sociale chez des agriculteurs ou des maraichers de la région (accueillants). Toute personne en ayant besoin peut prendre contact avec notre service. Notre démarche a pour but d'accompagner des personnes chez des accueillants en fonction de leur projet individuel. Après une période d'adaptation plus ou moins longue et en fonction des affinités de chacun, l'intéressé est amené à se rendre seul sur le lieu d'accueil. Les objectifs sont variés et adaptés au projet de la personne. Ceux-ci sont surtout de favoriser l'estime de soi, de permettre à des personnes isolées de se recréer, tisser des liens, de garder ou retrouver un rythme ou encore de réaliser une activité valorisante.

PUBLIC ACCUEILLI

Les personnes accueillies par le projet doivent être dans une démarche d'insertion sociale et sont orientées par différents intermédiaires tels que :

- CPAS de Soignies
- CPAS d'Anderlues
- CPAS de Manage
- CPAS de Braine Le Comte
- CPAS d'Ecaussinnes
- Dépannage alimentaire
- Planning Familial
- Mutuelles

Les spécificités, l'état de santé et le projet de chaque personne sont bien expliqués à l'accueillant de façon à adapter l'accueil le mieux possible.

Nous essayons d'étendre notre zone géographique et d'avoir un panel d'accueillants assez large de façon à proposer à toute personne intéressée un projet attirant, adapté et individualisé.

Ainsi, l'approche des partenaires sociaux et des agriculteurs se poursuit en parallèle à l'accompagnement des bénéficiaires inscrits dans le projet.

À ce jour, 17 personnes ont pu se rendre au moins une fois dans un lieu d'accueil.

NOMBRE ET PANEL D'ACCUEILLANTS

En date du 05-09-18 nous avons 19 accueillants, composé de :

- Exploitation laitière, viandeuse, mixte
- Eleveur Caprin, ovin
- Maraichers
- Viticulteur
- Apiculteur

Ceux-ci sont répartis sur les communes de Soignies, Braine le Comte, Ecaussinnes, Anderlues, Lens, Mons, Tubize.

PRÉSENTATION DES ACTEURS DU PROJET

• **Antoine Detobel travaille à temps plein en tant que Chargé de Mission.**

D'un père vétérinaire, il est né dans le monde rural et agricole, et le côtoie depuis toujours. Éducateur spécialisé, il est passionné de petit élevage. Les tâches telles que la traite, la manutention de bétail ou encore la culture de légumes font partie des compétences qu'il met à profit dans le projet d'insertion sociale de personnes fragilisées.

• **Catherine Mengeot travaille à ¼ temps en tant que coordinatrice.**

Forte d'une expérience de plusieurs années en insertion sociale et professionnelle, elle garde un œil attentif sur les objectifs du projet. Elle appuie le chargé de mission dans sa prise de recul et de décision et prend contact avec les partenaires sociaux.

Coordonnées :
0483244634
sis@cpas-soignies.be



PERSONNES RESSOURCES

CHARGÉ DE MISSION

Antoine Detobel
sis@cpas-soignies.be

COORDINATRICE

Catherine Mengeot
sis@cpas-soignies.be

Magali Hirsoux
magali.hirsoux@cpas-soignies.be



« VACHES ET BOURRACHE »

CPAS DE TUBIZE ET DE SOIGNIES

Le projet « Vaches et bourrache » est porté par le CPAS de Tubize, en collaboration avec l'asbl « Nos oignons ». Il propose à des personnes en situation de précarité économique et/ou sociale de participer à des activités « vertes » aux côtés d'agriculteurs, maraichers ou viticulteurs de la région. Des partenariats avec d'autres CPAS des environs permettent de toucher un public plus large (collaboration concrète à ce jour avec le CPAS de Rebecq).

L'esprit du projet est d'ouvrir des espaces de découverte, de partage, de rencontre, de mieux-être, d'apprentissage, de solidarité où chacun

a la possibilité d'évoluer en se sentant valorisé, utile et impliqué. Les activités à la ferme permettent de faire une pause dans le quotidien, de se ressourcer au contact de la nature, des animaux, aux côtés de l'agriculteur et dans un cadre familial. « Vaches et bourrache » s'inscrit dans une logique d'intégration sociale et non de formation ou d'insertion professionnelle.

Nos huit partenaires agricoles actuels accueillent les participants, transmettent leurs savoirs et compétences, dans le respect du rythme de chacun. Les agriculteurs comme les participants sont accompagnés par le projet « Vaches et bourrache ».

www.vachesetbourrache.be

PERSONNES RESSOURCES

COORDINATRICE

Caroline Laurent
0483/66.56.30
caroline.laurent@cpas-tubize.be

ACCOMPAGNATRICE

Ameline Deschryver
0471/21.28.01
ameline.deschryver@cpas-tubize.be

ANIMATION DU RÉSEAU DE PARTENAIRES

Samuel Hubaux
0471/21.28.01
Catherine Franssen
catherine.franssen@cpas-tubize.be

« ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES FRAGILISÉES VERS DES ENTREPRISES AGRICOLES »

RACYNES, HACCOURT

L'asbl « Racynes » propose, au sein d'une ferme réaménagée, différents services : aide à la promotion du logement, formation jeunes, service d'insertion sociale, école de devoirs, resto social, épicerie sociale...

Nous avons pris part au projet « Accueil en ferme » en 2017 et nous travaillons actuellement avec une vingtaine de personnes en permanence en accueil dans les différentes structures partenaires.

Le public que nous visons est en partie issu de nos activités d'insertion et ces personnes présentent le plus souvent des troubles de l'ordre de la santé mentale entraînant des difficultés d'inclusion sociale et professionnelle.

En plus des accueils individuels, nous organisons des ateliers collectifs où un travailleur social accompagne un petit groupe, que ce soit pour pouvoir intégrer des personnes moins autonomes, rassurer l'agriculteur qui démarre dans le projet ou encore « briser la glace » en début de partenariat et envisager un futur accueil individuel durable.

Le nombre d'exploitations partenaires a augmenté au fil du projet et nous proposons à présent des activités plutôt diversifiées : ferme laitière ou viandeuse, maraîchage biologique, fruiticulture et préservation de réserves naturelles.

Nous prospectons régulièrement vers de nouveaux publics car les projets de vie des usagers évoluent et il est parfois difficile d'établir des partenariats à long terme.



PERSONNES RESSOURCES

Céline Gentes : celine@racynes.be

Camille Piron : camille@racynes.be



« NOS OIGNONS DE SAFRANS »

**SERVICE DE SANTÉ MENTALE -
SAFRANS ASBL, BRAINE-L'ALLEUD**

**PROJET « NOS OIGNONS DE SAFRANS »
DU SERVICE DE SANTÉ MENTALE
« SAFRANS » ASBL**

Le projet « Nos Oignons de Safrans » est porté par le Service de Santé Mentale « Safrans » de Braine l'Alleud, en collaboration avec l'asbl « Nos Oignons ». Il organise la rencontre entre des agriculteurs et maraîchers et des personnes qui sont accompagnées par les institutions de soin en santé mentale de l'ouest du Brabant wallon, en recherche de découvertes ou d'activités régulières en milieu agricole.

Le projet comporte un volet d'ateliers collectifs hebdomadaires, organisés en collaboration avec un maraîcher installé à Ittre. Cette expérience permet aux participant(e)s de se familiariser avec le travail de la terre en compagnie d'autres, et donc de préciser leurs attentes avec un soutien potentiel du groupe. Indépendamment d'une fréquentation des ateliers collectifs, « Nos Oignons de Safrans » accompagne des expériences individuelles chez des agriculteurs de la région.

L'accompagnement psycho-social des participants se fait tout au long du projet par le coordinateur et un référent de soins qui appartient à « Safrans » ou à une autre institution faisant partie du projet. Des collaborations avec des thérapeutes privés sont possibles. Les agriculteurs eux-mêmes sont accompagnés dans leur fonction d'accueillant.

www.ssmsafrans.com

PERSONNES RESSOURCES

COORDINATEUR

Robin Mc Connell
0471/94.02.56 ou 02/384.68.46
robinmccconnell@nosoignons.org

ANIMATION DU RÉSEAU DE PARTENAIRES

Samuel Hubaux
0471/21.28.01

Alain Rozenberg
rozenberg.alain@gmail.com

Françoise Gérard
fr.gerard.safrans@gmail.com

« AGRICULTURE SOCIALE EN ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE »

CPAS WALCOURT & GAL ESEM

Depuis le 1^{er} juillet 2018, un projet d'agriculture sociale émerge sur la commune de Walcourt ainsi que dans les communes voisines. C'est à l'occasion d'un partenariat entre le CPAS de la ville et le GAL de l'Entre-Sambre-et-Meuse que naît le projet « Agriculture Sociale en Entre-Sambre-et-Meuse ».

Celui-ci consiste en la création d'une nouvelle offre en matière d'activités d'insertion sociale. Concrètement, nous voulons ouvrir une dizaine de places d'accueil dans des fermes ou des associations environnementales à destination de personnes fragilisées résidant sur le territoire afin d'y proposer des activités « vertes » stimulantes et valorisantes sans objectif de rentabilité. Pour chaque accueil en ferme, un projet individualisé est mis en place afin que chaque bénéficiaire puisse poursuivre ses objectifs personnels dans le respect de ses besoins et de ses limites.

PERSONNE RESSOURCE

Caroline Mahieux
caroline@entre-sambre-meuse.be

« TERRE ENVIE »

INTER-ACTION ASBL - HANNUT

Terre EnVie c'est l'histoire de quelques graines qui aimeraient pousser dans une terre bien vivante... Mais avant de pouvoir pousser en pleine terre, elles ont parfois besoin d'être accompagnées par un jardinier.

Les graines, ce sont des personnes en situation de handicap qui ont envie ou besoin de se (re)connecter à la nature, de tisser des relations nouvelles, de ressentir l'envie de se lever le matin, de ressentir la vie en elles, de se sentir participer à la société dans laquelle elles vivent...

La terre bien vivante, ce sont des accueillants maraîchers, fermiers, horticulteurs, sylviculteurs qui ont des pratiques respectueuses du vivant ou associations environnementales qui ont envie ou besoin de partager leur passion et leur savoir-faire, de participer à l'évolution d'une société plus inclusive, tolérante, respectueuse et positive...

Les jardiniers, ce sont deux travailleuses sociales motivées qui prennent plaisir à accompagner ces personnes à se rencontrer, à tisser des liens solides basés sur la confiance et le respect. Elles discutent, organisent, créent des outils, écoutent et jardinent jusqu'à ce que la graine et la terre n'aient plus besoin d'elles.

Depuis sa création en février 2018, Terre EnVie compte 1 association environnementale, 4 maraîchers partenaires et 7 personnes en situation de handicap participants au projet. Trois d'entre elles ont débuté la « mise en terre ».

Terre EnVie s'investit aussi dans le mouvement Agroecology In Action au sein du GT « accessibilité, diversité sociale et santé », afin d'être le porte-voix des personnes en situation de handicap trop souvent mises à l'écart.

 TerreEnVieA



PERSONNES RESSOURCES

Laetitia Declercq
interactions.laetitia.declercq@gmail.com

Charlotte Dewit
cdewit@interactionsasbl.be

Renaud Mouton
rmouton@interactionsasbl.be

« NOS OIGNONS D'ENTRE MOTS »

CLINIQUE ST PIERRE D'OTTIGNIES

Le projet « Nos Oignons d'Entre Mots », lancé au printemps 2018, vise à mettre en œuvre chez des agriculteurs/trices (centre et est du Brabant wallon) des accueils de personnes qui fréquentent le Service de Santé Mentale « Entre Mots » d'Ottignies, ainsi que des partenaires membres de la Plate-Forme de Concertation en Santé Mentale du Brabant wallon. Il bénéficie de l'appui de l'asbl « Nos Oignons » qui en est co-auteur.

« Nos Oignons d'Entre Mots » organise les accueils de façon individuelle, et comprend également un pôle d'ateliers collectifs hebdomadaires dans une ferme de Genappe.

Le projet a pour objectif d'offrir aux personnes un ressourcement au contact de la nature, des animaux, une rencontre et un bol d'air aux côtés de l'accueillant(e) dans son activité professionnelle.

Le projet « Nos Oignons d'Entre Mots » vise à soutenir ces partenaires agricoles dans leurs activités professionnelles et à reconnaître l'importance de leurs métiers pour la collectivité. L'esprit est que chacun, participant(e) comme accueillant(e), donne et reçoive : du temps, de l'attention, du soutien, des connaissances et de la reconnaissance, des coups de main... Et que ces rencontres constituent pour chacun une source de mieux-être et d'enrichissement relationnel.

À ce jour, 7 agriculteurs/trices ont rejoint le projet comme accueillant(e)s et une vingtaine d'autres agriculteurs/trices sont déjà identifiés et informés du démarrage du projet sans avoir pour l'instant formalisé un partenariat.

www.cspo.be/content/entre-mots

PERSONNE RESSOURCE

Benoît Cession : benoit.cession@cspo.be

« CHAMP'ETRE »

SERVICE I-MÉDIAT, ACIS CLAIRVAL ASBL, BARVAUX

Le service Clairval I-Médiat accompagne de manière globale des personnes porteuses de handicap au sein de leur milieu de vie. Afin de répondre un maximum aux besoins de chacun, I-Médiat développe différents projets d'insertion socioprofessionnelle dont l'axe du volontariat pour des personnes qui n'ont pas, ou plus, d'accès à l'emploi.

Le service active la rencontre entre des acteurs de l'agriculture et des personnes adultes en situation de handicap souhaitant être valorisées dans des activités occupationnelles dans le secteur agricole, forestier et/ou maraîcher.

L'accompagnement des personnes dans le développement de leur projet individuel respecte leurs compétences, leurs besoins et leurs limites dans le cadre des modalités de partenariat établies entre l'agriculteur accueillant et le service.

Les interventions sont proposées soit de manière collective soit de manière individuelle.

Les temps d'activités collectives (maximum 4 bénéficiaires) avec une présence permanente d'un éducateur durant l'activité, permettent d'objectiver les limites et les compétences en termes de savoir-faire et de savoir être de la personne porteuse de handicap, afin d'assurer au mieux la mise en place d'activités occupationnelles qu'elle exercera seule, sans accompagnement éducatif spécifique : axe individuel.

Le service intervient dans un rayon géographique de 35 km au départ de Barvaux-sur-Ourthe.

PERSONNE RESSOURCE

Pascale Derzelle : pascale.derzelle@acis-group.org

« L'AGRICULTURE SOLIDAIRE EN GAUME »

INSTITUT MÉDICO-PÉDAGOGIQUE LA PROVIDENCE, ETALLE

En collaboration avec des agriculteurs locaux du Sud Luxembourg (éleveurs, maraîchers), nous développons un dispositif d'accueil social à la ferme pour faire découvrir à des jeunes gens porteurs de handicap un métier, une passion, dans un cadre rural. Il s'agit d'un public peu qualifié pour qui l'inclusion sociale est une priorité. L'apprentissage du travail à la ferme leur permettra de se responsabiliser par l'accomplissement de tâches confiées et de développer un sentiment d'utilité et donc d'estime de soi. Le travail de la terre qui constitue les métiers agricoles permet de donner de l'ancrage et un sens concret à l'existence, car son résultat est visible et utile (résultats directs et tangibles comme se nourrir) et procure du bien-être et de l'épanouissement aux personnes porteuses de handicap relationnel et/ou intellectuel.

La découverte d'un milieu extérieur est souvent quelque chose d'inaccessible parce que les jugements de valeur sur le handicap et sur les difficultés qui y sont liées empêchent souvent l'établissement d'une relation et enferme la personne dans un monde cloisonné. Donner l'opportunité d'établir des relations extérieures est donc une nécessité pour retisser un réseau social tout en étant accompagné de professionnels éducateurs, facilitateurs et catalyseurs de relations positives avec les agriculteurs.

L'agriculteur de son côté peut transmettre un savoir-faire et être sensibilisé à des populations porteuses de stigmates dans un cadre rassurant et encadré.

Ainsi, les actions d'accueil et de transmission de savoirs pour les agriculteurs, et celles d'aide et d'utilité pour les bénéficiaires, permettent à tous les protagonistes de garder une richesse humaine de ces rencontres et relations.

PERSONNES RESSOURCES

Jérôme Lequeux : jerome.lequeux@implaprovidence.be
Bernard Brasseur : bernard.brasseur@implaprovidence.be

« TERRE-À-TERRE »

FONDATION SUSA, MONS



L'objectif principal du projet « Terre-à-Terre » est la participation sociale de jeunes adultes avec autisme ayant déjà un long passé d'échecs et d'expériences négatives tant durant leur scolarité que durant leur recherche d'activités de jour. Il s'agit de développer leur potentiel dans un environnement accueillant et avec un accompagnement personnalisé qui correspondent à leurs besoins et difficultés spécifiques. Proposer des activités en contact avec la nature sera, pour eux, une opportunité de ressourcement, de valorisation et de plaisir. Le projet vise, plus particulièrement, la mise en place d'équipes toujours soutenues par un accompagnant spécialisé. Concrètement, quatre jours par semaine seront consacrés aux activités « vertes » chez les agriculteurs accueillants. Le cinquième jour sera destiné à l'apprentissage individuel ou collectif de compétences indispensables pour le développement des liens sociaux, pour lesquels l'autisme constitue un réel handicap.

Les activités agricoles développées avec notre premier partenaire concerneront l'agroécologie. Nous sommes à la recherche d'autres partenariats afin de développer des projets autour, notamment, de la permaculture.



PERSONNES RESSOURCES

Decamps Magali : magali.descamps@susa.be
Colley Françoise : francoise.colley@susa.be

« TERRA VIA »

ASSOCIATION INTERRÉGIONALE DE GUIDANCE SOCIALE, VOTTEM

«Terra Via», nouveau projet initié par l'AIGS (Association Interrégionale de Guidance et de Santé) asbl, tente de favoriser l'inclusion sociale de publics fragilisés, issus des soins de santé et du secteur du handicap, dans le secteur agricole. Terra Via s'inscrit dans le cadre de la Mesure 16.9 du PwDR qui vise à diversifier les activités agricoles et forestières dans le domaine de la santé et mise sur le partenariat entre des accueillants experts ruraux et les usagers fréquentant ces services afin de proposer une rencontre entre deux milieux singuliers et une nouvelle solidarité face aux problèmes d'aujourd'hui et de demain.

Des professionnels issus du milieu rural accompagneront les bénéficiaires motivés dans des activités agricoles avec pour but le développement de nouvelles habilités sociales, d'un bien être physique/psychologique, d'un sentiment d'appartenance à un nouveau groupe social...

De plus, Terra Via espère, grâce à la nature et au contact avec l'environnement rural, développer une citoyenneté écologique et environnementale, par la coopération avec des associations de protection de l'environnement, chez les « accueillis ».

Ainsi, cette asbl s'inscrit dans une démarche de sensibilisation au développement durable.

Elle offre également, une activité verte innovante qui rencontre les besoins propres de l'utilisateur et qui tente de répondre à un élan solidaire quant au secteur de l'agriculture.

PERSONNES RESSOURCES

Anne-Laure Georis : aigs.mg@aigs.be

Julien Danse : danse.julien@hotmail.com

« LA SANTÉ MENTALE D'ALBA SE MET AU VERT »

ALISES/CRF ALBA, CARNIÈRES

Dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR, Alba sera un nouveau partenaire dans le développement de l'agriculture sociale.

Alba est un Centre de Rééducation Fonctionnelle accueillant une population présentant une problématique de santé mentale dans le but de développer les autonomies de la vie quotidienne et les habilités nécessaires à l'insertion professionnelle dans la région du Centre, de Charleroi et de la Botte du Hainaut. En parallèle, un service de Jobcoaching propose un accompagnement de 2 ans visant l'insertion socio-professionnelle au sens large (formation, bénévolat, emploi, ...). « Alba se met au vert » est né afin de compléter son offre de service pour s'adapter toujours mieux aux besoins spécifiques de son public.

En effet, proposer une possibilité de favoriser l'inclusion sociale de son public via un projet d'agriculture sociale lui semblait pertinent. L'initiative « Alba se met au vert » a donc débuté le 1^{er} septembre 2018 par une phase de prospection auprès d'agriculteurs souhaitant s'investir aux côtés de personnes fragilisées par une problématique de santé mentale. Les premiers bénéficiaires seront accueillis dès janvier 2019.

PERSONNES RESSOURCES

Angelo Di Giuseppe : direction.alba@albacrf.be

COORDINATRICE

Etienne Cindy

0476/82.81.35





ACCUEIL SOCIAL À LA FERME - LES PERSONNES RESSOURCES EN WALLONIE

Lorraine Guillaume
Accueil Champêtre en Wallonie⁶
lorraine.guillaume@accueilchampetre.be

Samuel Hubaux
Nos Oignons Asbl
samuel@nosoignons.org

Geneviève Maistriau
**GAL Parc Naturel des Plaines de l'Escaut,
Peruwelz**
gmaistriau@pnpe.be⁷

Véronique Monnard
**GAL Parc Naturel des Plaines
de l'Escaut/Ferme du Buis**
veronique.monnart@gmail.com

Damien Bouchat, Hennialux
damien.bouchat@henallux.be

Jean-Marc Joachim, SPW-DGO5
jeanmarc.joachim@spw.wallonie.be

Luc Rigotti, AVIQ
luc.rigotti@aviq.be

Serge Braun, SPW - DGO3
serge.braun@spw.wallonie.be

**Daniel Wathelet, Réseau wallon de
Développement rural**
d.wathelet@reseau-pwdr.be

Angelo Di Giuseppe
direction.alba@albacrf.be



⁶Voir présentation §3.1

⁷Voir description du projet §3



1.1.3.2. LES FORMES D'ORGANISATION

L'accueil social en ferme se distingue par une grande diversité selon :

- **le type de structures et d'activités (spécialisées ou non) proposées**
- **les publics accueillis :**
 - en fonction de l'âge : enfants, adolescents, adultes, personnes âgées ;
 - en fonction de leur profil ou du secteur dont ils émergent : handicap, santé mentale, insertion sociale⁸, aide à la jeunesse, etc.
- **les modalités d'accueil :**
 - occasionnel ou régulier, de courte ou de longue durée, individuel ou en collectif, avec ou sans hébergement ;
 - accueil rémunéré ou défrayé (pour l'agriculteur), en échange de services ou gratuit ;
 - l'accompagnement d'une structure sociale ou de santé qui reste disponible et référente tout au long des temps d'accueil.

- **le cadre :**
 - à l'initiative de Groupes d'Action Locale (mesure LEADER) et de structures financées dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR ;
 - partenariats volontaires entre des institutions sociales et des acteurs du monde agricole.

Il existe d'autres types d'accueil qui relèvent davantage de l'accueil social rural dans un sens plus large (pas nécessairement reconnu comme exploitation agricole) :

- **La thérapie assistée par l'animal et la médiation animale notamment dans des asbl adossées à des fermes ou dans des centres spécialisés ne possédant pas le statut d'exploitation agricole ou horticole (manèges, élevages de loisirs, etc.) ;**
- **L'accueil social par des associations de conservation ou de restauration de l'environnement sans but lucratif actives en milieu rural ;**
- **L'accueil social réalisé par les « fermes d'animation », structures qui utilisent les outils agricoles à des fins sociales et pédagogiques, mais ne possèdent pas nécessairement le statut d'exploitation agricole ou horticole.**

⁸ En amont d'un parcours d'insertion socio-professionnelle

1.1.3.3. LES PARTENARIATS TRIPARTITES

La mise en place d'un accueil concerne donc au moins 3 parties prenantes :

- Un agriculteur ou une agricultrice accueillant-e, qui souhaite ouvrir ponctuellement son cadre de vie et de travail à une personne fragilisée, avec une idée plus ou moins précise des activités qui seront concernées;
- Une structure sociale ou de santé, qui recherche des activités valorisantes et épanouissantes pour ses bénéficiaires hors des offres habituellement à sa disposition;
- Et un bénéficiaire de cette même structure qui a formulé le souhait de se rendre dans une ferme, d'être en contact avec la nature, les animaux... à qui on va proposer cette possibilité.

La création d'un nouvel accueil social à la ferme va consister à préciser les modalités d'accueil⁹, en les adaptant aux possibilités, capacités, besoins et attentes de chacun, ainsi que les bénéfices pour toutes les parties concernées, selon une logique gagnant-gagnant.

Lors d'un accueil, là où l'agriculteur reste agriculteur et ne s'improvise pas éducateur social pour conserver son « authenticité », les accompagnateurs sociaux et de santé sont les partenaires privilégiés dans le suivi des accueils : ils veilleront aux modalités pratiques, à l'adéquation entre les capacités et les activités proposées, à la préparation de la personne ainsi qu'à son soutien. Ils prendront aussi une part active aux temps d'évaluation.

On constate souvent que la proximité géographique facilite la création des partenariats.



Dans certains cas, un partenaire intermédiaire entre l'accueillant et la structure sociale, ou de santé, facilite la définition des objectifs et des modalités du projet d'accueil, en conciliant les attentes des parties, et peut ensuite assurer une mission d'accompagnateur et de suivi de l'accueil¹⁰.

À terme, il pourrait être envisagé que des fermes soient agréées comme « fermes d'accueil social » en développant leur capacité d'accueil et acquérant des compétences spécialisées. Elles accueilleraient dès lors des bénéficiaires sans l'accompagnement direct d'une institution sociale ou de santé tierce, mais bien sur base de prescriptions par une autorité sociale ou médicale compétente (médecin généraliste, médecin-conseil de mutuelle, etc.).

⁹ Voir § 2.3 : la boîte à outils (conventions, guide, outils d'entretien et d'évaluation, etc.)

¹⁰ Situation encore à l'état d'expérimentation en Wallonie - notamment dans les GAL - mais généralisée par exemple avec succès en Flandre avec Steunpunt Groene Zorg

TÉMOIGNAGE DE CAMILLE LOBET

LA FERME DU GARD ET SES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET SOCIALES, CAMILLE LOBET, AGRICULTEUR SOCIAL

La Ferme du Gard à Sivry est une ferme en polyculture élevage qui s'étend sur 60 ha : 10 ha de cultures, 50 ha d'herbe. Elle élève des bovins viandeux, 2 chevaux de trait, quelques vaches laitières et de nombreux petits animaux : lapins, poules, pintades, daims, chèvres, moutons, poneys, ... destinés aux activités pédagogiques. Un gîte à la ferme de grande capacité est également accessible toute l'année.

Camille et Marie Lobet accueillent des personnes de tout âge dans leur ferme depuis des années. L'accueil se fait toujours en groupe. Le public accueilli est varié : personnes issues des écoles, des IMP, d'hôpitaux psychiatriques, de centres spécialisés pour l'autisme, réfugiés, public précarisé, ... Une collaboration spéciale avec l'organisation française Cap Evasion leur permet également d'accueillir un groupe de personnes handicapées 3 semaines/an avec hébergement et animations. Les activités, axées sur la sensibilisation à l'environnement et à l'agriculture,

restent similaires quel que soit le public : traite d'une vache ou d'une chèvre à la main, écrémage du lait, fabrication de beurre, nourrissage des animaux, pyramide alimentaire, balade en tracteur, sentier éco pédagogique, ... La salle pédagogique et le gîte sont à la disposition des participants. 30 à 35 personnes peuvent y être accueillies simultanément. Le prix de la participation reste démocratique : 3 €/personne pour une demi-journée avec 2 à 3 h d'animation et 5 €/personne pour une journée avec 4 à 5 heures d'animation. Avec hébergement au gîte et en pension complète, le forfait s'élève à 25 ou 30 €/personne et par jour.

C'est Camille qui réalise les animations. Passionné par son métier, Camille affirme « le plaisir, c'est de voir leur plaisir ». Les personnes dites fragilisées sont accueillies comme les autres : Camille veut leur donner l'opportunité de « faire comme une personne dite normale ». Il est néanmoins nécessaire de prendre en compte les particularités de certaines maladies telles que l'autisme : il ne faut pas les forcer, l'approche est plus difficile. Les chevaux de trait sont des animaux intéressants pour les personnes fragilisées car ils restent calmes. Camille précise qu'il est aussi important de fixer des règles lors des animations car le

milieu est souvent nouveau pour les gens. C'est lui qui fixe les limites et elles s'appliquent aux petits comme aux grands : pas de gsm, certains espaces ne sont accessibles qu'en sa présence, ... afin de garantir la sécurité. L'accueil et les animations sont toujours réalisés en présence d'accompagnateurs (éducateurs, professeurs, ...). Camille précise qu'il doit conserver sa position d'agriculteur et ne pas se substituer aux éducateurs.

Finalement, la ferme accueille 3.000 enfants/année scolaire. L'apport pour la ferme est de 3.000 à 4.000 €/an. L'hébergement leur rapporte 20 à 25.000 €/an. En matière de communication, ils ont créé un folder et possèdent un site internet. Ils sont également repris sur le site web d'Accueil Champêtre en Wallonie.

Camille et Marie envisagent de nouveaux projets pour leur ferme : installation d'une rampe d'accès à la salle pédagogique pour les PMR, installation d'un golf champêtre, et pourquoi pas la création d'une association qui leur permettrait d'engager une personne pour continuer à gérer la ferme.

www.lafermedugard.be



1.1.3.4. LES BÉNÉFICES POTENTIELS POUR LES ACTEURS

Les résultats obtenus sur le terrain sont d'une grande force démonstrative. Le relevé d'apports éventuels pour les parties prenantes (voir tableau ci-après) n'est certes pas exhaustif !

Il faut y ajouter les **apports pour la société** en général : l'éveil de la conscience environnementale, le développement d'un réseau social rural, la reconnaissance des services offerts par les agriculteurs à la collectivité, la sensibilisation à la consommation locale et de saison, la diminution des coûts des soins de santé ou d'accompagnement social, la création d'emplois dans le cas du développement de Fermes d'accueil social, l'amélioration de la qualité des services de soins de santé en zones rurales et le respect de l'environnement car des méthodes de production moins intensives sont généralement adoptées par les fermes qui pratiquent l'agriculture sociale, avec dès lors un impact positif sur le paysage et la biodiversité des zones rurales.



POUR LA PERSONNE ACCUEILLIE	POUR L'ACCUEILLANT	POUR LES TRAVAILLEURS SOCIAUX
<ul style="list-style-type: none"> • nouveaux liens hors des services sociaux et institutions • sortie de la solitude, de l'isolement • sortie du cadre de l'institution pour aller dans un cadre nouveau et familial • expérience inscrite dans la durée • participation à une activité 'réelle', qui a du sens • valorisation par l'activité de production de nourriture • réappropriation de son alimentation, découverte de nouvelles saveurs • (re)découverte d'un lieu de vie, de liens proches • rencontre avec le monde du vivant (animaux, nature, saisons...) • temps de convivialité, de repas, d'échanges • bien-être, sérénité, bouffée d'oxygène • nouveaux centres d'intérêt, apprentissages • retrouver un rythme • autonomie, émancipation, gain de confiance en soi • développement personnel, se reconnecter à soi-même • non-stigmatisation du handicap, de la différence • insertion sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • valorisation du cadre de travail • valorisation des savoir-faire • vivre une expérience humaine riche en émotions • reconnaissance et développement de compétences habituellement peu sollicitées (relationnelles et autres) • collaboration avec les acteurs du monde social (création de nouveaux liens, découverte parfois d'un nouvel univers) • transmission de valeurs, éveil au vivant, aux saveurs • instauration d'un lien unique et plaisir de la rencontre • sentiment d'utilité sociale : peut redonner du sens au quotidien par la réappropriation d'un rôle clé au sein de la société • dans un contexte agricole global morose donner une image positive de l'agriculture pour l'opinion publique • témoignage, reflet d'un monde agricole ouvert et soucieux de ses contemporains • diversification économique : possible source de revenus additionnels 	<ul style="list-style-type: none"> • nouvelles activités d'accueil de jour, notamment vu le manque de places en institution • diversification de l'offre pour l'acquisition d'autonomie, de savoir-faire, de self-contrôle, d'expression, de confiance en soi, de bien-être • cadre d'expérience unique, hors des institutions • opportunité d'observation des personnes hors du contexte institutionnel dans un lieu intermédiaire entre l'institution et la vie « normale » • regard différent sur le bénéficiaire (ses compétences, ses fragilités) parfois mise en perspective avec les pratiques de l'institution • support à la créativité, possibilité de réinventer le travail social lui-même, imagination de prolongements de cette approche du monde agricole (reproduction d'activités, nouvelles habitudes alimentaires, consommation locale et responsable...) • lutte contre le mal-être psychique et le burn-out en augmentation chez cette catégorie de travailleurs



1.2.1. UNE ACTIVITÉ ANCIENNE, QUI ÉVOLUE AVEC SON TEMPS

L'accueil social à la ferme constitue une forme de renouveau pour une réalité qui fut la plupart du temps informelle, ancrée dans les campagnes depuis plusieurs siècles : la multidimensionnalité de l'agriculture. Sans idéaliser la réalité passée (tous les exemples ne furent pas heureux) nous comprenons que le rôle de la ferme et de ses habitants ne se limite pas à la seule activité de production alimentaire. Elle permettait, entre autres, à des personnes fragilisées ou en risque de marginalisation de se créer une place dans une communauté villageoise, dans une famille.

Dans la seconde moitié du vingtième siècle, l'agriculture - bouleversée par la modernisation - a eu tendance à perdre cette « multidimensionnalité ». Entre autres, la spontanéité de ces temps de convivialité autour et par le travail s'est effacée. Elle a cédé le pas à des exigences de productivité toujours accrue, à des réglementations plus contraignantes et à la crainte des contrôles. La mécanisation de la production, l'agrandissement des fermes, le travail extérieur de l'épouse, sont autant de facteurs qui ont progressivement limité la mise en place des accueils. Si des accueils ont continué dans quelques fermes, ce fut de façon souvent confidentielle.

Ces dernières décennies, la préoccupation pour une relation entre la nature et le bien-être des humains a pris de l'ampleur. Les gens tendent à se lier à la terre, aux saisons, à revenir « aux sources », à prendre le temps. Les fermes pédagogiques, le développement du tourisme à la ferme, les jardins pédagogiques qui fleurissent partout, le mouvement permacole... sont des exemples qui confirment ces propos.

1.2. CONTEXTE WALLON

L'accueil social à la ferme ou accueil social rural (ou agriculture sociale ou de soin - en anglais care farming ou green care) est présent en Europe et en Wallonie, depuis plusieurs décennies et a pris des formes très diverses.

Depuis les années 2000, ce type d'accueil s'est formalisé en fermes sociales, fermes de soins, fermes de ressourcement ou fermes pédagogiques.

La mesure 16.9 du Programme wallon de Développement Rural (PwDR 2014-2020¹²), a ouvert la possibilité d'une part de soutenir des agriculteurs dans une activité de diversification pertinente et d'autre part de poursuivre un objectif d'amélioration du bien-être social, mental et physique des personnes fragilisées.

¹² Présentation du PwDR et des différentes mesures : www.reseau-pwdr.be

Cela est d'autant plus prégnant que l'on constate une augmentation notable des maladies mentales dans nos pays, liées principalement aux modes de vie actuels.

Le burn-out, par exemple, touche aujourd'hui près de 80.000 belges par an (source INAMI). Le nombre de personnes ayant besoin de soins est grandissant. Or, les possibilités d'accueil en institutions sont de plus en plus réduites. Par ailleurs, malgré les bénéfices actuellement démontrés partout en Europe, les prescriptions « sociales » favorisant le rétablissement de ces personnes fragilisées par des actions non médicalisées ou médicamenteuses, comme des activités sociales à la ferme par exemple, sont encore peu connues et développées.

Il y a une vingtaine d'années des « fermes de ressourcement » ont vu le jour en Wallonie, avant de connaître un relatif déclin.

L'expérience de la ferme du Harby (Mont-de-l'Enclus) en constitue un exemple connu. Déjà « ferme pédagogique » en 1997, la Ferme du Harby a développé ensuite des activités de « ferme de ressourcement » et accueille donc depuis de nombreuses années des personnes porteuses de handicap ou fragilisées.

TÉMOIGNAGE DE BERNARD DUTHOIT DE LA FERME DU HARBY

La ferme du Harby est une ferme familiale acquise par la famille en 1805 et reprise en 1982 par Bernard Duthoit.

Dès le départ, nous savions que la rentabilité de l'exploitation était aléatoire et qu'il fallait trouver des compléments. Après avoir travaillé au niveau de la vente directe à la ferme de nos produits, nous nous sommes intéressés à des activités d'accueil, d'abord sous forme de stage pour enfants, pour obtenir, en 1997, l'agrément comme ferme pédagogique.

C'est une ferme de polyculture et élevage qui produit des céréales, du fourrage, des pommes de terre sous contrat, de l'élevage mixte et viandeux BBB, du petit élevage diversifié pour la ferme pédagogique et des poneys et chevaux pour l'hippothérapie.

Notre philosophie de travail est de maintenir la ferme dans un circuit de production raisonnable et réfléchir comment obtenir des revenus suffisants, en proposant des biens et des services à un public de proximité.

QUELLE EST LA GENÈSE DE VOTRE PROJET ?

B.D : Notre agrément de ferme pédagogique s'est concrétisé par la création d'une structure d'accueil dans une grange réhabilitée, où rapidement des demandes d'accueil à la ferme de personnes handicapées, puis de patients psychiatriques nous ont fait évoluer vers une ferme de ressourcement.

Nous sommes toujours restés ouverts à toute demande proposant systématiquement un essai.

Selon ce principe, actuellement, nous recevons, à un rythme variant d'une fois par mois à trois fois par semaine, des personnes venant d'IMP (Institut médico pédagogique), d'hôpitaux psychiatriques

et d'une quinzaine de foyers, centres de jour ou centres d'hébergement pour personnes handicapées adultes.

COMMENT S'EST FORMALISÉ VOTRE PROJET ?

B.D : C'est au début des années 2000 que nous avons été abordés par Monique¹³, animatrice à l'époque de l'Alliance Agricole Féminine, qui venait de mettre en route un nouveau réseau : Les fermes de Ressourcement, d'où notre appellation.

De cette époque date également notre réflexion sur l'accueil de personnes fragilisées et de l'organiser comme une activité nouvelle et plus comme un complément de la ferme pédagogique.

La structure du réseau et la formation donnée à l'époque par Monique a nourri positivement cette réflexion.

Nous avons d'ailleurs participé à cette formation avec quelques-uns des accompagnants de groupes venant chez nous.

COMMENT S'EST MIS EN ŒUVRE VOTRE PROJET D'AGRICULTURE SOCIALE ET COMMENT FONCTIONNE-T-IL AUJOURD'HUI ?

B.D : Nous pouvons identifier 4 pôles d'activités intéressants au niveau de la ferme :

- l'élevage bovin et la traite des vaches ;
- le petit élevage ;

- les cultures, le paysage, l'agri-environnement (sentier pédagogique de 3,5 km) ;
- les chevaux (animation, équitation et hippothérapie).

Nous accueillons les personnes :

- soit par petits groupes de 5 à 7 personnes accompagnées d'un ou de deux intervenants, pour des durées d'une heure à une journée complète ;
- soit individuellement pour des durées d'1/2 journée.

Autant le projet de ferme pédagogique avait été réfléchi et muri, autant l'accueil de personnes fragilisées a été une réponse à la demande au fur et à mesure qu'elle s'est présentée.

QU'EST-CE QUI A FAIT SON SUCCÈS ?

B.D : C'est la nature même de tout ce qui compose une ferme : le lieu, les animaux, les cultures et l'environnement et faisant partie intégrante de cette composante, les personnes qui y travaillent (agriculteurs, agricultrices, enfants, famille aidante...).

On peut dire que la ferme a une valeur ludique, pédagogique, éducative, rééducative, thérapeutique.

La ferme en appelle aux trois composantes de l'être humain : physique, intellectuelle et affective.

Nous fonctionnons le plus souvent dans une triangulation d'intérêts où se trouve l'agriculteur ou son aidant, le bénéficiaire mais aussi le référent, qui est soit une institution ou un intervenant.

Il faut évidemment, pour que le projet avance, une satisfaction des trois parties.

Étant donné une telle diversité de possibilités d'interactions, le temps passé à la ferme est largement bénéfique : plus de la moitié des demandes ayant fait l'objet d'un premier essai ont été poursuivies à un rythme régulier ce qui est très satisfaisant.

Actuellement, nous approchons de la saturation. Nous ne refusons jamais, mais les conflits d'agenda font que certaines demandes ne peuvent plus se concrétiser.

En conclusion, je dirais que l'accueil à la ferme chez nous a permis de poursuivre une activité agricole diversifiée, que cette activité a pu se poursuivre dans le contexte de l'agriculture familiale, où chacun a pu trouver sa place.

"Plus que jamais, j'ai la conviction de faire le métier d'agriculteur et d'apporter notre pierre au bien-être de la société."

¹² Voir interview page 28

INTERVIEW DE MONIQUE FORTAMPS: FONDATRICE DU PROJET QUI A DONNÉ NAISSANCE AUX FERMES DE RESSOURCEMENT

QUEL RÔLE AVEZ-VOUS JOUÉ DANS L'ÉMERGENCE DE PROJETS D'AGRICULTURE SOCIALE EN WALLONIE ?

M.F: Au départ, je suis sensibilisée, lors d'une réunion européenne, à la création d'alternatives aux institutions psychiatriques en milieu rural et agricole.

Étant en charge de l'accompagnement des agricultrices pour la reconnaissance et la valorisation de leur travail depuis 1979, je me suis lancée dans un projet de création de fermes de ressourcement avec quelques familles agricoles confiantes et enthousiastes.

Les premières étapes ont été constituées de temps de réflexion et de formation, pour se préparer à l'accueil de personnes venant d'un milieu « psychiatrique ». Un intitulé qui a été un premier obstacle à franchir. Nous avons aussi pu compter sur le suivi financier d'une institution bancaire et de la Région Wallonne.

QU'EST CE QUI A FAIT QUE VOUS AVEZ CONSIDÉRÉ QUE LE PROJET ÉTAIT MÛR ?

M.F: La concrétisation d'une activité d'accompagnement liée à la nature, le suivi des formations organisées, une supervision des accueils et des fascicules pour faire connaître le projet.

EXPLIQUEZ-NOUS LA NOTION DE « FERMES ET BIEN-ÊTRE : VIVRE AUX RYTHMES DE LA TERRE »

M.F: De nombreuses vocations sont associées au travail des agriculteurs et agricultrices : la production de la nourriture est certainement la plus importante. On en reconnaît d'autres, peut-être moins vitales, cependant essentielles à un équilibre dans les campagnes : entretien d'espaces verts, moteur du monde rural et depuis quelques années, la ferme est associée au repos ou au divertissement par ses activités d'accueil touristique. Quelques personnes ont voulu aller plus loin et proposent une forme de diversification, associant la ferme avec bien-être personnel et équilibre intérieur.

COMMENT ONT ÉVOLUÉ CES PREMIÈRES INITIATIVES ?

M.F: De ce groupe d'une dizaine d'agriculteurs et agricultrices désirant ouvrir leur ferme et offrir un accueil restructurant pour des personnes blessées par la vie, est né un réseau diversifié appelé : « Ferme et bien-être ».

On sait depuis longtemps que le travail régulier au contact des animaux et de la nature, le suivi du rythme des saisons, le contact quotidien avec la terre et une alimentation saine ont un effet rapide et bénéfique sur l'équilibre d'un individu.

QUE PROPOSE « FERME ET BIEN-ÊTRE » ?

M.F: « Ferme et bien-être » constitué en asbl, propose un accueil très différent du tourisme vert ou de la chambre d'hôte. On est ici dans un concept de thérapie douce induit par la vie à la « ferme » qui a intrinsèquement une qualité structurante.

En effet, les soins aux animaux et les travaux aux champs ou au jardin sont à faire à des moments précis, dans le respect des rythmes de la nature et des saisons. Ils procurent un enracinement induit par des activités essentielles et concrètes.

La rencontre quotidienne avec les animaux et les plantes rend plus sensible à l'importance des gestes premiers et vitaux de l'existence.

À QUI S'ADRESSE-T-ON ?

M.F.: « Ferme et bien-être » s'adresse donc à toute personne, fragilisée ou non, désirant s'éloigner de son quotidien, ou d'un contexte de stress et d'agitation sans pour autant se retrouver seule, inactive et anonyme.

Les différentes formules mises au point par le réseau offre la possibilité de faire le point, reprendre des forces dans un cadre où on se sent accueilli sans jugement afin de se re-connecter à soi-même, vivre à son rythme, re-découvrir ou approfondir son lien et sa connaissance de la nature, se re-connaître et se re-crée, retrouver le vrai sens de s'alimenter, de se nourrir et dans certains cas, se reconstruire individuellement et socialement.

En résumé : retrouver un bien-être profond.

COMMENT S'ENVISAGE L'ACCUEIL ?

M.F.: L'accueil au sein de « Ferme et bien-être » se caractérise par un climat d'écoute et de bienveillance, une ouverture du cœur dans la découverte et l'acceptation des différences, un instant de rencontres passionnantes, de découvertes mutuelles, de partages et d'échanges profondément humains.

QUELS SONT LES ATOUTS DU RÉSEAU ?

La profonde réflexion et les échanges d'expérience entamés il y a déjà plusieurs années ont mené à la création et au développement d'un réseau de lieux d'accueil diversifiés permettant de répondre aux attentes des personnes accueillies.

C'est ainsi que **TROIS TENDANCES MAJEURES** se sont dessinées :

LA PREMIÈRE FORMULE consiste en un hébergement de plusieurs jours visant à retrouver le lien entre santé physique ou psychologique et bien-être profond par une alimentation saine, équilibrée, vivante. Certaines fermes se sont même spécialisées dans des cures antifatigues centrées sur une détoxination du corps tout en profondeur et en douceur.

LE SECOND TYPE d'accueil pourrait recevoir la dénomination de « fermes d'intégration sociale » car il s'adresse à des personnes ou des groupes de personnes « fragilisées » et propose des activités d'intégration à la vie de la ferme dans toutes ses composantes en privilégiant le contact avec l'animal et les bienfaits qui en résultent, ceci à l'heure, en demi-journée ou en journée.

IL Y A ENFIN, les fermes éducatives de transmission du savoir et des traditions rurales qui proposent une éducation active et le plus souvent divertissante, destinée principalement aux enfants, mais également aux personnes adultes.

L'objectif est ici de favoriser la transmission des savoirs fermiers et paysans ainsi que la rencontre intergénérationnelle et ceci par des modules allant d'une heure à 1/2 journée maximum.

QUELLES SONT LES FERMES CONCERNÉES ?

Pour savoir qui pourrait être concerné par cette nouvelle diversification en agriculture, on pourrait se poser la question de ce que l'on met comme situation derrière le mot « ferme » ?

Pour le groupe de « Ferme et bien-être », une ferme est un lieu situé en région rurale, composé de bâtiments et de terres où l'hôte se consacre encore totalement ou partiellement à une activité de type agricole : culture, petit ou grand élevage, horticulture, jardinage, ... Toutefois, peu importe le statut, l'essentiel est la connaissance et la pratique d'une activité « fermière » qui va induire la restructuration de la personne.



Peu importe également la taille de la ferme pourvu qu'elle permette encore un contact avec la nature et les animaux, qu'on y prenne le temps de vivre et de se poser.

« Ferme et bien-être » est certainement une diversification en pleine expansion qui répond à une demande d'un nombre toujours plus important de personnes recherchant des lieux qui permettent de se ressourcer et de se recentrer sur l'essentiel de la vie.

1.2.2. LA PÉRIODE DU RENOUVEAU

À partir de 2009, le Groupe d'Action Locale (GAL) « Haute Sûre Forêt d'Anlier » a initié le projet pilote des « fermes d'insertion sociale » dans le cadre de la mesure Leader du PwDR 2007-2013. Il a ainsi pu expérimenter, à l'échelle de ses 7 communes, la mise en œuvre de quelques accueils individuels dans les fermes, accompagnés par des institutions sociales locales. Le GAL mobilisa pour ce faire des outils développés initialement en Flandre par la structure « Steunpunt Groene Zorg » (SGZ)¹⁴.

Par ailleurs l'asbl « Nos Oignons » voyait de son côté le jour en 2012 pour organiser des activités en collaboration d'une part avec un centre de jour bruxellois destiné à des adultes souffrant de difficultés psychologiques, et d'autre part avec un maraîcher brabançon. Les activités de l'asbl se sont peu à peu étendues en Brabant wallon, afin d'offrir une prise en charge complémentaire aux institutions de soins en santé mentale : potagers collectifs, stages puis accueils individuels en entreprise agricole.

Le GAL PNPE a développé un projet d'agriculture sociale dès 2015, sollicité par 4 agricultrices, sous la houlette de Véronique Monnard de la ferme du Buis à Barry. L'objectif était d'identifier les freins administratifs dans le cadre de « midis de l'agriculture sociale » et de mettre en place une convention tripartite de l'accueil¹⁵.

FERME ET BIEN-ÊTRE

« Ferme et bien-être » c'est une éthique d'accueil qui offre donc des lieux en milieu agricole ou rural, des connaissances, des savoir-faire spécifiques et diversifiés en fonction des compétences de chacun.

Ces agriculteurs et agricultrices ont un point commun dans leur pratique : une formation qui a permis d'acquérir des qualités d'écoute et de communication, des outils favorisant l'harmonie entre « l'accueillant et l'accueilli », l'estime de soi et l'estime de l'autre.



¹⁴ Depuis sa création en 2004, Steunpunt Groene Zorg a su développer un réseau de plus de 1.000 zorg boerderijen à ce jour, ainsi que des outils et un accompagnement adapté aux parties prenantes des accueils, toutes des actions très inspirantes pour les porteurs d'initiatives wallonnes.

¹⁵ Voir description de la ferme et du projet § 3.1.2



2. LES TRAVAUX DU RÉSEAU

2.1. LA MESURE 16.9 DU PWDR 2014-2020

En 2014 est née la mesure 16.9 du Programme wallon de Développement Rural (PwDR 2014-2020¹⁶), de la volonté des ministres wallons de l'agriculture et de l'action sociale et de la santé.

Cette mesure vise la diversification des activités agricoles et forestières dans le domaine de la santé. Soit, à soutenir des projets pilotes d'insertion de publics fragilisés - présentant un handicap physique ou mental, en difficulté, souffrant d'assuétudes, ou ayant simplement besoin de se ressourcer - chez des « experts du vécu » que sont les agriculteurs, les maraîchers, les structures d'éducation à l'environnement, ...

Ceci, avec un objectif d'amélioration du bien-être social, mental et physique de ces personnes qui sont accueillies dans un cadre différent favorisant leur inclusion sociale ou leur bien-être, ou qui constitue une étape préalable dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Cette période coïncide également avec la mise en place d'une dynamique de concertation entre les divers acteurs impliqués. Cela tout d'abord au sein du groupe de travail « circuits courts et agriculture sociale » initié par l'asbl « Solidarités des Alternatives wallonnes et bruxelloises » (SAW-B) dans le cadre du « Centre de Référence pour les Circuits Courts » (avec essentiellement les asbl « Nos Oignons » et « Accueil Champêtre en Wallonie »).

¹⁶ Présentation du PwDR et des différentes mesures : www.reseau-pwdr.be



2.2. L'ACCOMPAGNEMENT ET L'APPORT DU RÉSEAU DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE 16.9

Le Réseau wallon de Développement Rural (RwDR) a pris le relais dans l'accompagnement de cette dynamique de concertation, en créant en 2016 un groupe de travail élargi, dédié à l'agriculture et à la foresterie sociale.

Depuis 2016, ce groupe réunit entre autres les porteurs de projets financés par la mesure 16.9 du PwDR. Entre séminaires, ateliers et autres moments d'échanges, les acteurs ont convergé vers des recommandations aux autorités compétentes pour le développement de l'accueil social à la ferme en Wallonie¹⁷.

¹⁷ voir §4 recommandations en matière de cadre institutionnel, de coordination régionale et de soutien à l'accueil social à la ferme

¹⁸ voir § 3.2.1 présentation de la Flandre

2.3. PRINCIPALES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LE CADRE DE LA MESURE 16.9

2.3.1. GROUPE DE TRAVAIL AGRICULTURE ET FORESTERIE SOCIALES

Le GT Agriculture et Foresterie Sociales a été mis en place en septembre 2015, de manière élargie avec tous les bénéficiaires et les organismes et institutions de référence avec un objectif de mise en réseau des acteurs, notamment par l'organisation de séminaires et d'ateliers sur la thématique, de visites de terrain en Flandre et en Grande-Bretagne, ou encore de participation à des journées sur la thématique en Wallonie, en Flandre, à Bruxelles et en France (voir ci-après).

Les chargés de mission de la Cellule d'Animation du RwDR ont participé ou sont intervenus lors des événements suivants :

- 6^e rencontres du réseau ASTRA à la Motte Serveix (France) - 18/11/15;
- Journée de l'agriculture sociale organisée par SAW-B et l'asbl Nos Oignons à Grez-Doiceau - 25/11/15;
- Midis de l'agriculture sociale organisé par le GAL et le PN des Plaines de l'Escaut à Bon-Secours - 03/05/16;
- Journées du Monde Rural à Louvain-la-Neuve - 02/05/17;
- Présentation de l'étude juridique du SPW pour la Mesure 16.9 à Jambes - 23/06/17;
- Euro-Med Agriculture social, Forum de lancement à Bruxelles - 11/07/17;
- Réunion avec Form@Nam pour la recherche de collaborations pour la formation des acteurs de l'accueil social à la ferme - 30/11/17.

De manière plus régulière et sous forme de **groupe de travail restreint**, 7 réunions se sont tenues pour aborder diverses questions : l'état des lieux de l'activité en Wallonie, ses besoins et ses attentes en termes d'encadrement, d'accompagnement, de reconnaissance et de financement, le cadre institutionnel et juridique, le développement des compétences liées à l'activité pour chaque partie prenante de

formation, les freins et les opportunités de développement de l'activité dans le contexte actuel, la pérennisation de ce secteur émergent, etc.

Le produit de ces échanges a convergé au final vers la rédaction d'un **mémoire de l'accueil social à la ferme** sur l'état de la question et la formulation de recommandations (finalisé en juillet 2018).

Les organismes partenaires du RwDR ayant contribué à la rédaction du mémoire sont : Accueil Champêtre en Wallonie asbl, AViQ, DGO3, DGO5, GAL des Plaines de l'Escaut, Nos Oignons asbl, la Ferme du Buis, ainsi que les porteurs de projets dans le cadre du 1^{er} appel à projets de la Mesure 16.9 du PwDR : CHSA Lierneux, SIS du CPAS de Soignies, CPAS de Tubize, Inclusion asbl, La Teignouse asbl, Racynes asbl, Service de santé mentale Safrans asbl.

Ce mémoire a connu une première diffusion restreinte en juillet 2018 à la Foire agricole de Libramont et à la Petite foire de Semel dans le cadre d'un atelier de partage d'expériences animé par Samuel Hubaux de l'asbl Nos Oignons et Véronique Monnard de la Ferme du Buis.

2.3.2. VISITES DE TERRAIN EN FLANDRE

Une journée de visites inspirante a été organisée avec la coordination pour l'agriculture sociale, Steunpunt Groene Zorg¹⁸. Elle était dédiée à « l'agriculture sociale et thérapeutique » et plus

particulièrement à l'accueil des personnes fragilisées à la ferme.

Deux visites de terrain ont permis de décrire les modalités d'accueil, les activités, les conditions de la réussite, les difficultés et les bénéfices pour les parties :

- Valleihoef (ferme de la Vallée) qui accueille des jeunes de 12 à 18 ans issus de l'enseignement spécialisé en difficulté pour la réalisation de tâches quotidiennes en soutien de l'agriculteur;
- Den Ijsbeer (L'ours polaire) qui accueille une personne handicapée adulte depuis 8 ans comme aidant pour les activités quotidiennes de la ferme.

Pour cette dernière, le point de vue de l'institution sociale qui accompagne la personne, les modalités d'organisation de l'accueil « stappenplan » et enseignements ont été présentés.

Ces visites ont permis d'identifier des questions prospectives pour les travaux futurs des acteurs wallons.

Retrouvez le mémoire produit par le Groupe de Travail à cette adresse :

<http://bit.ly/MemorandumAFS>

Présentation de SGZ comme structure de coordination de l'agriculture sociale en Flandre et des acteurs rencontrés:
<http://bit.ly/SteunpuntGroeneZorg>

2.3.3. SÉMINAIRE RÉGIONAL « AGRICULTURE ET FORESTERIE SOCIALES » À PERUWELZ - 23.06.16

Ce séminaire régional avait pour objectif principal de démontrer les bénéfices de l'agriculture et de la foresterie sociales pour toutes les parties prenantes, c'est-à-dire : le bénéficiaire accueilli à la ferme ou en forêt, l'agriculteur ou le forestier social, les institutions et travailleurs sociaux et enfin la société dans son ensemble.

Les constats issus des expériences wallonnes et européennes (France, Italie, Pays-Bas, UK) ont démontrés les bienfaits de ces pratiques, avec des témoignages d'accueillants et d'accueillis.

À cette époque, un premier état des lieux et perspectives pointait déjà : le manque flagrant de reconnaissance à la fois de l'activité sociale comme voie de diversification agricole et comme alternative aux soins de santé. Pour permettre le développement et la pérennisation de ces pratiques, les participants soulignaient une volonté politique nécessaire et, avec elle, la mise en place d'un cadre législatif, juridique et fiscal souple, accessible à tous et accueillant la diversité des pratiques

existantes et possibles, et enfin la nécessité de la mise en place d'un cadre opérationnel adéquat.

En introduction, ce fut l'occasion de présenter la mesure 16.9 du PwDR, ses conditions d'admissibilité et critères de sélection, ainsi que les modalités de financement et l'éligibilité des dépenses. Un 2^{ème} appel à projet était annoncé pour septembre 2016.

Retrouvez les actes de ce Séminaire à cette adresse :
<http://bit.ly/ActesSéminaireAFS>

2.3.4. VOYAGE D'ÉTUDE CARE FARMS UK À LONDRES ET BRISTOL - 28-30.11.16

OBJECTIFS DE LA VISITE D'ÉTUDE

Suite aux différentes rencontres, visites de terrain (Steunpunt Groene Zorg en Flandre) et du séminaire régional du RwDR (23/06/16) organisés sur la thématique de l'Agriculture sociale, il a été choisi d'organiser une visite d'étude en Grande-Bretagne, dans les régions du Nord de Londres (Mill Hill et Watford) et de Bristol (Swindon, Bath et Bristol city), avec l'aide du réseau Care Farming UK.

Ce voyage d'étude a permis d'aborder différentes formules de Care Farms et la Delrow Camp Hill Community (seul lieu résidentiel) dans 6 lieux différents. Une logique de benchmarking était envisagée avec des institutions ayant des historiques,

des contextes et des approches diverses, avec des publics, des activités et un encadrement différents. Un choix de lieu où la petite agriculture joue un rôle central ou de levier dans la poursuite d'objectifs pédagogiques, thérapeutiques, de soins de santé, de soutien social individuel, d'inclusion sociale ou de travail communautaire en lien avec son environnement.

Par les questionnements imaginés en amont du voyage, les visites permettaient d'aborder les modes de gouvernance de ces lieux, les profils et compétences professionnelles ou bénévoles mobilisées, la typologie des publics accueillis, ainsi que les mécanismes de financement (institutionnel ou propre), les critères de reconnaissance et la législation en vigueur.

Enfin, les aspects de mise en réseau de ces initiatives ont été abordés avec les responsables du réseau Care Farming UK qui étaient associés aux visites.

Au final, ce voyage d'étude avait pour finalités de nourrir la réflexion en Wallonie sur cette thématique, d'identifier des pistes de travail sur les différentes dimensions abordées, afin d'inspirer des initiatives et de formuler des propositions permettant de faire évoluer la mesure concernée du PwDR.

Retrouvez le rapport de ce voyage ainsi que les différentes présentations à cette adresse :
<http://bit.ly/VoyageAFSUK>



PRÉPARATION ET COLLECTE DES INFORMATIONS

Une méthodologie d'observation et de collecte d'informations à l'usage des participants a été mise au point, avec le soutien de Judith Dufaux de Gembloux Agro-BioTech. Cette méthodologie est basée sur 3 supports :

- Un questionnaire avant-après, où au départ chaque participant s'interroge sur ses motivations, les aspects de l'agriculture sociale et les publics qui l'intéressent, formulé sous forme de questions et à l'issue du voyage, chaque participant était invité à vérifier les apports personnels de ces visites, à identifier parmi les initiatives : la plus originale, la plus prometteuse et la plus risquée, à relever les freins au développement de l'AS tant au Royaume-Unis qu'en Belgique, et enfin, à proposer des initiatives, mesures ou actions à développer chez nous.
- Une fiche « reporter », avec des consignes et des suggestions d'éléments à capter et à mutualiser lors des échanges entre participants et avec les hôtes.
- Une fiche « référent », une personne était chargée du compte-rendu de chaque visite.

PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA MISSION

Les principales préoccupations initiales des participants couvrent toutes les dimensions de la mise en œuvre d'un projet d'agriculture sociale, soit en termes :

- d'opportunités de diversification ou de création d'activités ;
- de modalités de création et de mise en œuvre ;
- de développement de compétences, d'organisation et d'encadrement des activités d'accueil ;
- de rôle et de types de financement des pouvoirs publics ;
- de réglementation et les critères de reconnaissance, sur l'impact de l'AS sur les bénéficiaires ;
- de sensibilisation et de motivation des accueillants ;
- d'identification des valeurs portées par l'AS et leur mise en application sur le terrain en termes de finalités (bien-être, soins de santé, pédagogique, réinsertion, lien social...).

Pour beaucoup de participants, la motivation de participation à cette mission montre une préoccupation forte pour tout ce qui contribue à inspirer une démarche similaire et à identifier ce qui serait transposable ou différent par rapport à notre contexte.

La question d'une adaptation de la législation et de formules juridiques *ad hoc* sont donc posées pour des activités qui mixent plusieurs secteurs d'activités tout en préservant le caractère agricole.

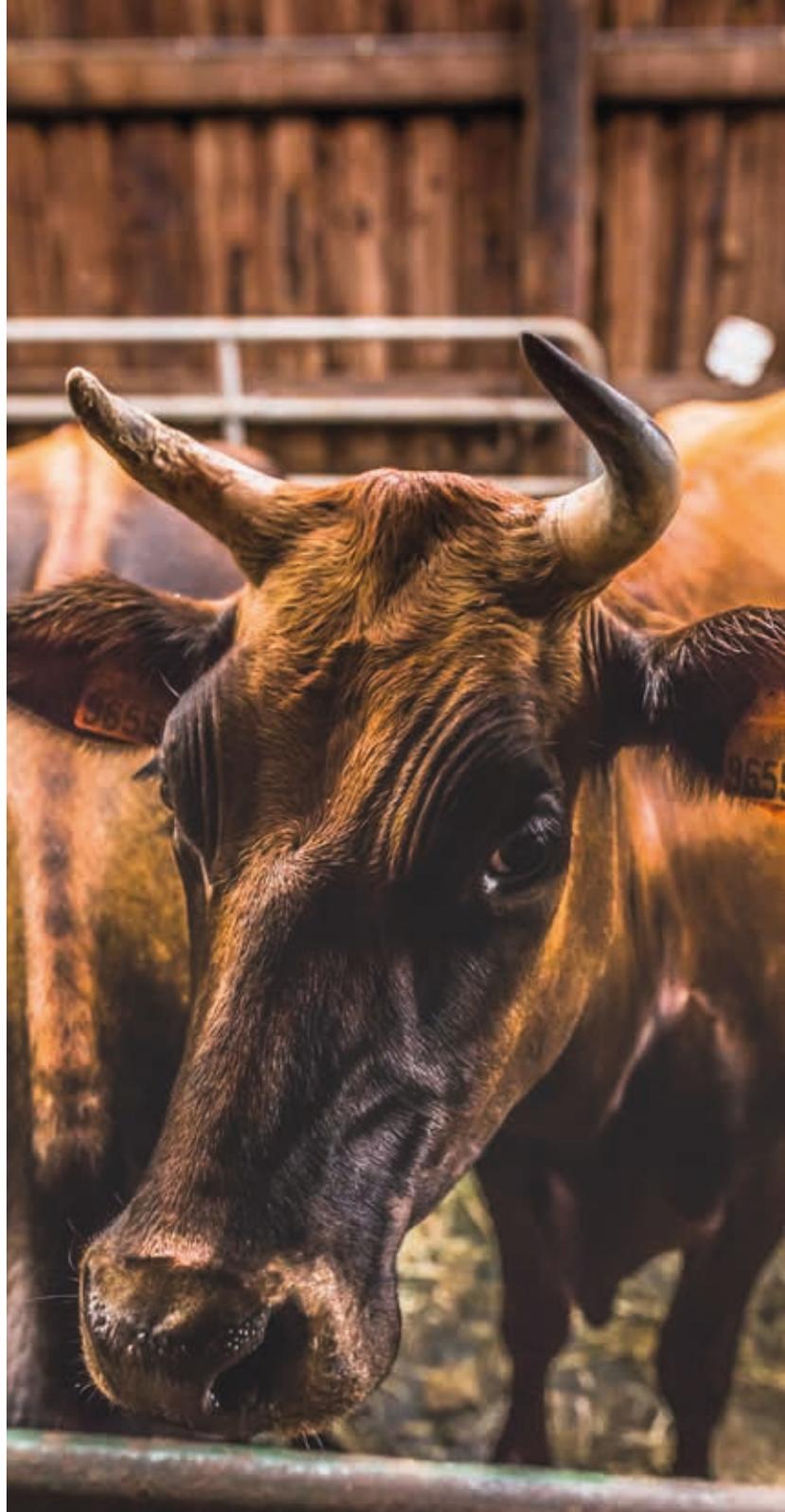
À l'issue du voyage, les participants semblent marqués par la diversité des publics, des méthodes et des activités, par le côté très volontaire des démarches, où l'absence cruelle de moyens institutionnels a développé une créativité dans la recherche de financement et une simplicité « volontaire » dans le choix des solutions d'aménagements.

Le manque de reconnaissance officielle et de soutien financier (en fort déclin pour la santé en général) de l'Etat envers les fermes de soin et du réseau CARE FARMING UK est largement pointé, qui se compense d'une certaine manière par une culture du don (charity), du volontariat et d'une dynamique associative forte.

On peut qualifier la plupart de ces fermes de résilientes, innovantes par :

- leur approche et inclusive tant pour les publics accueillis que pour les types d'encadrants ;
- la relation à leur environnement (facteur de cohésion sociale, en particulier dans des quartiers avec beaucoup de problèmes sociaux et de délinquance).

Cette simplicité se retrouve aussi dans les types d'activités menées, tout en constatant l'efficacité du travail avec les animaux, le bois, la nature, l'alimentation, etc. Autant d'activités qui relèvent du quotidien et qui, justement, ne donnent pas l'impression d'être spécifiques à ces publics ou de type « institutionnel ».



2.3.5. ATELIER RÉGIONAL AGRICULTURE SOCIALE À SIVRY-RANCE 5/10/17

L'atelier régional a été organisé à la Ferme du Gard dont la présentation en introduction par Camille Lobet¹⁹, a permis de présenter son expérience et les activités pédagogiques et sociales offertes.

CETTE JOURNÉE AVAIT PLUSIEURS OBJECTIFS :

- Favoriser les échanges et le partage d'outils, de connaissances, de bonnes pratiques, entre les acteurs de l'AS en Wallonie.
- Faire l'état des lieux des avancées législatives, juridiques et opérationnelles pour l'AS en Wallonie et pointer les problématiques d'actualité.
- Réfléchir ensemble aux réponses opérationnelles et pistes d'actions à mettre en œuvre, sur bases des besoins et questions vives portées par les acteurs, afin de soutenir le développement de l'AS en Wallonie en s'inspirant de l'expérience de la Flandre et du travail déjà réalisé par les acteurs wallons.
- Nourrir la rédaction d'un memorandum de l'AS pour la Wallonie.

La mesure 16.9 du PwDR 2014-2020 a été présentée en termes d'avancées et de perspectives.

La présentation du système, des bonnes pratiques et des dernières évolutions de l'agriculture sociale en Flandre a permis d'aborder les questions relatives à l'établissement d'un cadre qualitatif de référence pour l'accompagnement des initiatives, aux modalités de réunion de l'offre et de la demande, aux possibilités de subvention pour les fermes sociales et de tirer les leçons après 15 ans de pratique, d'apprécier l'évolution des outils et mesures dans le temps et enfin de formuler les défis pour l'avenir.

3 ATELIERS ONT ÉTÉ ORGANISÉS AUTOUR DES QUESTIONS SUIVANTES :

- **Atelier 1 : Quel cadre juridique, administratif et financier souple mettre en place pour assurer la protection et la reconnaissance des accueillants (agriculteurs), des institutions médicales et sociales accompagnantes et des bénéficiaires dans un projet d'agriculture sociale ?**
- **Atelier 2 : Quels sont les bénéfices de l'agriculture sociale pour le panel d'acteurs wallons des secteurs agricole, social, médical et institutionnel et comment les mesurer ?**
- **Atelier 3 : Quel type d'accompagnement mettre en œuvre pour soutenir les acteurs de l'agriculture sociale en Wallonie sur le long terme ?**

Le compte-rendu complet de l'Atelier régional, avec ses présentations et résultats des différents ateliers est disponible à cette adresse :

<http://bit.ly/AtelierRegionalAFS>

.....
¹⁹ Présentation § 1.1.3.3.

2.4. LES FREINS ACTUELS AU DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME

Nous l'avons vu, les bénéfices escomptés pour toutes les parties et la société sont nombreux et importants.

Les différentes expériences et activités menées au sein du réseau ont confirmé et affiné au fil du temps les principaux freins au développement pour la Wallonie. Il convient par conséquent de lever les freins à l'essor de l'accueil social à la ferme à plusieurs niveaux :

- Mettre en place un **cadre législatif juridique et réglementaire opérationnel** qui soutienne la reconnaissance de la fonction d'accueil social des fermes, qui facilite le développement et la pérennisation de cet outil en Wallonie ;
- Définir les **modalités d'accompagnement des publics accueillis, des accueillants et des accompagnateurs sociaux**, afin de faciliter l'accessibilité à une large gamme de possibilités d'accueil social et de santé, qui correspondent à la diversité des besoins des secteurs et des publics accueillis ;
- Favoriser les **échanges entre acteurs de l'accueil social à la ferme**, pour essaimer les pratiques d'accueil social à la ferme ;
- **Informer, sensibiliser et conscientiser** le grand public et les différents acteurs-clés (institutions sociales et de santé, prestataires indépendants, mutuelles, ONEM, etc.) sur les bénéfices de l'accueil social à la ferme et l'intérêt de son développement en Wallonie.



2.5. LES PUBLICATIONS DU RÉSEAU

REPORTAGE TÉLÉVISION DU MONDE SUR L'AGRICULTURE SOCIALE

- <http://bit.ly/ReportageTDMASF>

MAGAZINE RURALITÉS N°27 NUMÉRO SPÉCIAL SANTÉ ET MONDE RURAL

- <http://bit.ly/Ruralités27>

LE MÉMORANDUM DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME

- <http://bit.ly/MemorandumAFS>

2.6. LA BOÎTE À OUTILS PRODUITE PAR LE RWDR

Les différentes initiatives évoquées dans ce carnet ont développé divers outils et fait évoluer ceux-ci par la pratique et l'expérience acquise au cours des accueils organisés ou encore dans le cadre du groupe de travail du Réseau.

Parmi les outils recensés, on retrouve différents types de conventions, qui formalisent le partenariat ou la collaboration entre les parties concernées (institution sociale ou de référence des personnes accueillies, accueillants et accueillis).

Les différentes conventions précisent (de manière variable) leur objet, les engagements et responsabilités respectives, les préalables à l'organisation de l'accueil (entretiens), les activités concernées, les modalités organisationnelles et pratiques (dont horaire et fréquence de l'activité), l'animation et l'accompagnement des participants, la durée et le terme de la convention, la gestion des risques et les assurances à contracter de part et d'autre, les aspects déontologiques et de secret professionnel, les équipements mis à disposition, les aspects financiers et/ou de défraiment, les dispositions en matière de santé (visite médicale, vaccins, etc.), ainsi que la gestion des litiges.

Il est utile de préciser que ces conventions sont susceptibles d'évoluer selon l'évaluation de leur mise en application, mais aussi en fonction de nouvelles opportunités d'organisation de l'accueil et des activités.

Un exemple concernant les ateliers collectifs : Nos Oignons envisage avec le CPAS de Tubize de mettre en place d'ici peu des ateliers, non pas sous la forme d'une mise à disposition de parcelle par et chez un agriculteur, mais comme un échange de services à rythme hebdomadaire, comme cela se pratique depuis les débuts à Nos Oignons.

Cela s'organiserait via l'apport par le CPAS de Tubize d'un travailleur complémentaire, en plus du financement PwDR. Ceci afin de faciliter le travail d'accueil individuel qui est l'objectif de la mesure 16.9.

À TITRE D'ILLUSTRATIONS LES LIENS VERS CERTAINS EXEMPLES :

- Conventions de partenariat ou de participation entre une institution de référence pour une personne accueillie et un accueillant (agriculteur ou ferme d'insertion sociale) (CPAS Soignies, GAL HFSA, CPAS de Tubize);
- Convention de partenariat entre structures sociales (CPAS Tubize);
- Charte pour un projet d'accueil

individuel entre une institution sociale (CPAS) et un service d'insertion sociale (CPAS Soignies);

- Conventions d'accueil individuel et/ou d'ateliers collectifs avec l'accueillant (Nos Oignons de Safrans, Vaches & Bourraches);
- Conventions de participation individuelle ou d'ateliers collectifs (Nos Oignons de Safrans).

DE MANIÈRE PLUS PRÉCISE SUR LES ASPECTS DE PRÉPARATION POUR CHACUNE DES PARTIES CONCERNÉES, DES OUTILS D'ENTRETIEN ET DE SUIVI ONT ÉTÉ FORMALISÉS, COMME :

- Un canevas de premier entretien avec agriculteur (Vaches & Bourraches);
- Un canevas de premier entretien avec participant (Vaches & Bourraches);
- Une feuille de prestation usagers-accueillants (CPAS Soignies);
- Un rapport journalier (CPAS Soignies);
- Mûrir mon projet d'accueil social à la ferme ou un milieu rural à destination des accueillants (GAL PNPE).

CONCERNANT LA GESTION DES RISQUES SANITAIRES ET LES ASSURANCES :

- Attestation médicale et tétanos (CPAS Tubize);
- Attestation d'assurance (CPAS Soignies);
- Étude juridique de couverture d'assurance d'une expérience pilote de « ferme d'insertion sociale » (GAL HFSA).

Les modalités concernant les assurances sont précisées de manières diverses dans les conventions. Certains opérateurs ont des couvertures RC pour les participants et leur personnel qui excluent ou pas certains risques (ex. incendie) lors de la mise en place des accueils. Certains assureurs considèrent que l'agriculteur est couvert par ailleurs et donc que cette couverture est inutile. Une information à l'agriculteur de cette particularité est donc nécessaire, afin de demander à son assureur de pratiquer l'abandon de recours contre ce dernier dans l'éventualité d'un sinistre dont la responsabilité incomberait à un bénéficiaire ou employé de l'opérateur. S'il y a une surprime, elle est prise en charge par le projet.

ET ENFIN, DE MANIÈRE PLUS GLOBALE, DEUX GAL ONT ÉLABORÉ D'UNE PART UN GUIDE ET D'AUTRE PAR UN FOLDER :

- Guide pour un accueil en « ferme d'insertion sociale » réussi (GAL HFSA), qui fait le point sur le sens et la finalité de ce type de démarche, du cadre à mettre en place, de l'importance de réfléchir et de se préparer à un projet d'accueil. Il donne des conseils et repères pour l'accueil de certains publics, ainsi que des références et des points de comparaison avec d'autres initiatives;
- Folder « accueil social à la ferme » (GAL PNPE), où les démarches principales sont explicitées. Ce folder définit la notion d'accueil social à la ferme et montre les apports pour les accueillis et les accueillants.



3. INITIATIVES D'AGRICULTURE SOCIALE EN WALLONIE ET EN EUROPE

3.1. ÇA DÉMARRE EN WALLONIE !

3.1.1. GAL HAUTE SÛRE FORÊT D'ANLIER (2007-2013)

Le projet **Fermes d'Insertion Sociale** a été inspiré par le modèle flamand des Groene Zorg – soin-vert, qu'un agriculteur du plateau de Bastogne, membre du GAL, connaissait bien et souhaitait expérimenter sur le territoire.

Suite à sa proposition, soutenue par d'autres agriculteurs locaux, le GAL a mis en place un dispositif pilote d'accueil en ferme. Plusieurs exploitations agricoles ont ainsi collaboré au projet, en liaison avec différentes associations actives dans l'accueil et l'encadrement de publics fragilisés.

Parmi une douzaine d'accueils menés entre 2009 et 2013, celui organisé dans l'exploitation laitière de Jean-Marc Sizaire (voir encadré ci-après) illustre bien l'esprit du projet.

L'expérience acquise par le GAL a permis de définir les modalités pratiques de l'accueil et proposer des pistes pour l'étendre à l'ensemble de la Wallonie. Les conclusions ont permis l'élaboration d'un **guide pour l'accueil à la ferme réussi**.

Le public accueilli avait comme point commun d'être en situation de rupture sociale et/ou familiale et devenait en accord, et avec un encadrement de son institution de référence, un **agri-aidant**, exerçant ainsi un travail comme vecteur de réinsertion, non rémunéré, mais en pratiquant des activités qui réalisent des choses précises et qui ont une utilité.

Le guide identifie les bénéfices pour toutes les parties accueillantes et accueillies, notamment à travers des témoignages.

Il propose ensuite un cadre, définit le rôle du coordinateur dans l'organisation de l'accueil, la sélection des candidats sur base de critères établis.

Il identifie les attentes et les points d'attention (pièges à éviter) pour les agriculteurs, les institutions et les bénéficiaires. Il aborde les aspects administratifs, de mise en conformité et de sécurité, les conventions à établir, les assurances à contracter.

Le guide montre l'importance d'une rencontre de liaison qui vérifie la convergence des attentes, motivations et évalue les capacités et besoins de chacun. Celle-ci sera suivie d'une phase test, puis d'un suivi, de la clôture et d'une évaluation de l'accueil.

Il aborde de manière précise comment réfléchir et se préparer à l'accueil pour chaque partie, et formule quelques conseils, en particulier pour les personnes jeunes ou porteuses de handicap.

De nombreux enseignements issus de ce projet ont nourri l'adoption de la Mesure 16.9 du PwDR 2014-2020.

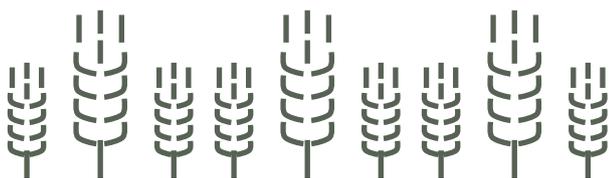
BROCHURE « AGRICULTURE ET SOCIAL, UNE ALLIANCE QUI A DU SENS »

<http://bit.ly/AgricultureSocialeHSFA>

L'expérience de Jean-Marc Sizaire de la **ferme du Mageroy** à Habay-la-Vieille : ferme laitière en grande production, avec un magasin à la ferme, habitué des visites pour enfants et autres activités de découverte de la ferme, dans le cadre de journées thématiques ou de balades champêtres.

Quand l'opportunité de développer un projet d'insertion sociale en agriculture avec le GAL/ PN Haute Sûre Forêt d'Anlier s'est présentée, c'est avec enthousiasme que Jean-Marc a accepté de participer à l'accueil d'un jeune en partenariat avec l'IMP « Mes petits » du village voisin.

L'accueil d'un jeune de 14 ans tous les mercredis après-midi, l'a vu s'épanouir en lui offrant l'opportunité de toucher à de nombreux domaines, même si on ne peut pas parler de formation professionnelle au sens strict. Ce qu'il aime, c'est être en contact avec les gens, la ferme est un peu sa famille. Le reste de la semaine, il vit en Institut. Cette activité est structurante, il a du respect pour les accueillants (les agriculteurs) peut-être même plus que pour ses éducateurs. La mise en place des règles, différentes de celles de l'institution, s'est faite naturellement. D'abord pour la ferme (horaire, règles de sécurité...) et ensuite dans la famille, où les enfants mettent aussi la main à la pâte, et favorisent l'intégration du jeune. Pour accueillir ce jeune, Jean-Marc Sizaire n'a suivi aucune formation préalable. L'agriculteur ne joue donc pas un rôle d'éducateur mais plutôt d'accompagnateur tout en continuant ses activités quotidiennes et son travail.



3.1.2. GAL PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT (2014-2020)

LA FERME DU BUIS

PRODUCTION BIOLOGIQUE, TRANSFORMATION ET VENTE DIRECTE À LA FERME ET ACCUEIL SOCIAL

La Ferme du Buis est située à l'extrémité du petit village de Barry, entre Tournai, Péruwelz et Leuze, dans le Hainaut occidental. Pierre et Véronique Cossement et leurs quatre enfants vous y accueillent chaleureusement, pour déguster les produits de la ferme ou y loger quelques temps. Après un long temps de production en agriculture conventionnelle, Pierre et Véronique ont revu leur orientation professionnelle, se sont tournés vers la vente directe et ont repris la transformation du lait.

Parallèlement, l'idée du maraîchage a germé. Sa particularité ? Corresponde aux critères de l'agriculture biologique. L'ensemble des cultures est ensuite mis en conversion et permet à présent de proposer des produits laitiers, des légumes et des céréales bio, vendus directement à la ferme.

Pierre et Véronique ont à cœur de développer un système qui tend vers l'autonomie, redonnant place aux arbres, haies vives, races et variétés locales. Un partenariat avec des artisans locaux s'installe progressivement.

L'accueil social s'est tout naturellement inscrit dans leurs activités. Chaque vendredi, ils reçoivent une résidente de l'Institut du Bon Pasteur, structure d'accueil d'adultes en situation de handicap.

www.lafermedubuis.be



PERSONNES DE CONTACT AU GAL

Administration

Geneviève Maistriau
069 77 98 78

Volet social

Véronique Monnard
0484 19 00 58

LE PROJET D'AGRICULTURE SOCIALE DU GAL DES PLAINES DE L'ESCAUT

Accompagnée de quatre agricultrices intéressées, Véronique Monnard-Cossement a sollicité le Parc naturel des Plaines de l'Escaut en vue de développer l'agriculture sociale sur le territoire du Parc. C'est ainsi que s'est concrétisée la fiche projet « Agriculture sociale » du GAL des Plaines de l'Escaut en 2015 dans le cadre de la mesure LEADER.

Il s'agissait d'identifier les freins à lever en matière administrative suite à l'absence de cadre formel au niveau de la Wallonie. Fortes de l'expérience menée en Haute-Sûre Forêt d'Anlier, les choses ont pris forme et un groupe de travail a été mis en place au sein du GAL. Constitué d'agricultrices et d'acteurs des services sociaux, le groupe de travail, animé par les agents du GAL se réunit plusieurs fois par an sous forme de « midis de l'agriculture sociale ».

Agriculteurs et institutions partenaires peuvent ainsi échanger sur les accueils en cours.

Le GAL assure la triangulation entre l'agriculteur accueillant, la personne accueillie et l'institution responsable de cette dernière. Une convention tripartite est proposée par le GAL et signée par l'ensemble des partenaires. Elle pose le cadre de l'accueil tant du point de vue couverture des risques qu'organisation pratique de l'accueil (tâches, transport...).

Force est de constater que ce sont souvent les agricultrices qui sont à l'initiative de la réflexion et de la mise en place de l'accueil. Les fermes accueillantes ont souvent pour caractéristique d'être mixtes, la présence des animaux facilitant en effet les tâches manuelles ou d'atelier de diversification.

Le public accueilli est issu du secteur de l'hébergement de personnes handicapées adultes, ainsi que de l'enseignement spécialisé et l'accueil en IMP. Le projet souhaite maintenant s'ouvrir au secteur de la santé mentale.

À ce stade, les résultats sont encourageants. Dix accueils se sont concrétisés et d'autres sont en cours. La demande est importante du côté des institutions sociales.

Un travail d'information et de sensibilisation est mis en place pour mobiliser les agriculteurs derrière ce beau projet.

Sources - Vidéo Notélé :
www.notele.be/list65-label-eco-a-la-carte-media45668-la-ferme-du-buis.html
<http://plainesdelescaut.be>

3.1.3. NOS OIGNONS - L'OIGNON FAIT LA FORCE!

COORDINATION ET ANIMATION D'ACCUEIL SOCIAL CHEZ LES MARAÎCHERS

L'asbl « Nos Oignons » a pour but de permettre à des personnes fréquentant ou ayant fréquenté des institutions du secteur de la santé mentale, l'accès et la participation à des processus de production s'inscrivant dans la lignée d'une agriculture biologique. Elle soutient également et peut mettre en œuvre toute initiative favorable au développement d'une agriculture sociale, tournée vers ce public comme vers d'autres.

« Nos Oignons » travaille à l'origine en collaboration avec des institutions bruxelloises, et désormais essentiellement brabançonnaises. Les agriculteurs, dont « Nos Oignons » est partenaire directement ou indirectement (voir ci-après), sont situés sur l'ensemble de la province du Brabant wallon.

ACTIVITÉS ORGANISÉES

L'asbl propose un cadre d'activités régulières non professionnalisantes en milieu agricole :

- **ateliers collectifs hebdomadaires de jardinage en entreprise agricole, sous la forme d'un échange de services (voir ci-après) ;**
- **accompagnement individuel des participants, grâce notamment à un répertoire étoffé d'associations (édition de la « Feuille d'oignon ») et de professionnels disponibles pour éventuellement approfondir l'expérience à travers la mise en place d'expériences individuelles.**

Ces interventions se font en complémentarité des institutions sociales et de soins, qui identifient un référent au sein de leur équipe pour chaque personne accompagnée. Progressivement, la demande a été affirmée par « Nos Oignons » que les collègues

déjà actifs au sein des institutions partenaires puissent davantage s'impliquer dans les accompagnements, y compris vers la mise en place d'expériences individuelles. Ces derniers connaissent de mieux en mieux leur façon de travailler, ce qui favorise la complémentarité de nos interventions.

En 2014-2015, « Nos Oignons » a contribué à un groupe de travail, animé par l'agence-conseil en économie sociale « Solidarités des Alternatives Wallonnes et Bruxelloises » (SAW-B) portant sur « santé mentale et circuits courts ». Dans la suite des expériences de quelques prédécesseurs et de leur activité pilote, ce groupe de travail a dressé un état de la situation et listé des recommandations aux autorités wallonnes, travail qui s'est conclu par un évènement public fin 2015 à Grez-Doiceau et la publication d'un rapport toujours disponible sur <https://www.nosoignons.org/agriculture-sociale.html>

APPROCHE SPÉCIFIQUE ET BÉNÉFICES

Dans le cadre des ateliers collectifs, « Nos Oignons » a privilégié dès ses débuts un échange de services non monétisés entre le groupe de participant(e)s et un(e) maraîcher(e) hôte : d'une part le groupe donne un coup de main à l'agriculteur la moitié de la journée sur ses chantiers du moment ; d'autre part l'agriculteur/trice met à disposition du groupe une parcelle de terrain, des semences et plants, ainsi qu'une présence bienveillante et des conseils techniques pour la mise en place d'un potager collectif. Les légumes qui en sont issus reviennent aux participants. Ils travaillent ainsi tous ensemble, et avec l'agriculteur/trice accueillant(e) et son équipe, de façon collégiale. Le processus rendu possible par cet échange de services propose d'emblée, aux participant(e)s comme aux agriculteurs/trices, des interactions porteuses de liens, et une possible remise en confiance qui a des répercussions dans d'autres domaines de l'existence.

L'agriculteur/trice reçoit un coup de main sur la production, il bénéficie d'une présence à ses côtés, il se sent utile par delà la production alimentaire, il est en connexion avec l'environnement

sociétal. Les participant(e)s retrouvent un meilleur rythme de vie, font des apprentissages transposables à domicile, mangent mieux, se sentent utiles, retrouvent confiance en eux, etc.

MISSION D'APPUI DANS LE CADRE DU PWDR...

Dans le cadre de l'appel à projets du Programme wallon de Développement Rural (Mesure 16.9), « Nos Oignons » a développé une nouvelle mission d'appui à des projets désormais portés à titre principal par d'autres institutions sociales ou de santé.

À l'échelle du Brabant wallon, « Nos Oignons » collabore ainsi avec les Services de Santé Mentale de Braine l'Alleud et d'Ottignies, et le CPAS de Tubize. En tant que « co-auteur » de leurs projets, « Nos Oignons » assure une mission d'appui méthodologique et à la communication des projets, et d'animation du réseau des partenaires. Chacun de ces projets est ouvert, par delà les bénéficiaires de la structure porteuse, à l'ensemble des bénéficiaires des institutions sociales ou de santé de sa région : respectivement les institutions de soin en santé mentale de l'ensemble du Brabant wallon, et les CPAS des communes de l'ouest de la province (ou frontalières en Hainaut).

... ET RÔLE DE COORDINATION À L'ÉCHELLE DU BRABANT WALLON

Le positionnement nouveau de « Nos Oignons » comme co-auteur dans le cadre des projets 16.9 (voir-ci avant) entend participer au développement d'une structure de coordination multisectorielle pour l'agriculture sociale en Wallonie. « Nos Oignons » s'est fixé cet objectif dès 2014, notamment en collaboration avec « Accueil Champêtre en Wallonie » asbl (ACW) dans le cadre du GT cité ci-avant. À l'échelle du Brabant wallon, ils envisagent à l'avenir de promouvoir et accompagner des projets par delà le secteur de la santé mentale, et dans le cadre de leurs missions de « co-auteur » de projets ils travaillent déjà étroitement avec la « plateforme régionale de coordination et de soutien à l'accueil social à la ferme en Wallonie » fraîchement initiée au sein d'ACW.



PORTAIT DE SAMUEL HUBAUX, COORDINATEUR DE L'ASBL « NOS OIGNONS »

Samuel Hubaux joue un rôle actif dans l'émergence de projets et la mise en réseau d'acteurs de l'Agriculture sociale, au delà de sa mission d'accompagnement des projets et de patients d'institutions sociales chez les agriculteurs.

Il est co-fondateur et coordinateur de l'asbl « Nos Oignons ». Socio-anthropologue formé par la suite au travail psycho-social en santé mentale, il a une expérience de plusieurs années comme intervenant dans un centre de jour en psychiatrie communautaire, où « Nos Oignons » a d'ailleurs pris racines (« Club Antonin Artaud » asbl – Bruxelles). Un mémoire en anthropologie portant sur le phénomène des « groupes d'achat commun » et leurs liens avec les producteurs-fournisseurs l'avait particulièrement interpellé quant à l'importance pour les membres de ces groupes de recréer de la convivialité et du lien autour d'une pratique que nous partageons tous : l'alimentation.

« En 2012, avec plusieurs professionnels issus des secteurs de la santé mentale et du maraîchage, nous avons créé « Nos Oignons » dans le but de construire des ponts entre le monde de la santé mentale (institutionnalisée : un centre de jour) et celui de l'agriculture (au départ un maraîcher, co-fondateur de l'asbl). « Nos Oignons » a organisé pendant 2-3 ans un atelier potager collectif en entreprise de maraîchage, destiné aux bénéficiaires du centre de jour. Quelques stages individuels en entreprise agricole ont également été organisés, dont « Nos Oignons » est coordinateur.

Depuis 2014, le public et le nombre de jours d'ateliers se sont élargis progressivement, en partenariat avec d'autres services bruxellois et brabançons. L'idée d'un échange de services (non monétisé) reste au cœur de nos activités. Les participants, en groupe, donnent un coup de main à l'agriculteur et se sentent utiles.

Nous nous situons donc sur le terrain à l'interface entre le monde de l'aide sociale (essentiellement dans le secteur de la santé mentale) et celui de l'agriculture. Nous nous sommes aussi rapidement rendu compte de la nécessité de se trouver un cadre « sécurisant » administrativement, financièrement, pour rendre possible le développement de nos activités dans la durée. En explorant ce qui se passait dans d'autres régions, en rencontrant d'autres porteurs de projets émergents nous avons de *facto* développé également une activité de documentation et de mise en réseau, plaidoyer pour favoriser le développement de ce qui se résume désormais le plus couramment par les termes d'« agriculture sociale ».

Dans ce boulot ce qui me plaît particulièrement c'est la richesse des rencontres : bénéficiaires potentiels, d'équipes d'institutions, agriculteurs, fédérations... tout cela pour rendre possible des expériences bien concrètes et très souvent bien précieuses pour les uns et les autres. »

www.nosoignons.org





3.1.4. ACCUEIL CHAMPÊTRE EN WALLONIE ASBL MET EN PLACE UNE PLATEFORME RÉGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME ET À LA CAMPAGNE

L'asbl Accueil Champêtre en Wallonie (ACW) accompagne et conseille les agriculteurs et les ruraux dans la structuration, le lancement, la gestion et la promotion de leurs activités de diversification. Elle met à disposition son expertise diversifiée et représente les agriculteurs auprès des autorités et partenaires régionaux.

Impliquée dans la thématique de l'agriculture sociale depuis plusieurs années et pressentie par les acteurs de terrain pour devenir une structure de coordination régionale, c'est tout naturellement que l'asbl a intégré la mission de mise en place d'une plateforme régionale de soutien au développement de l'accueil social à la ferme et à la campagne dans ses activités.

Soutenue par la coopérative Cera pour une période de 3 ans, cette plateforme vise à développer une panoplie de services pour renforcer les acteurs ruraux qui souhaitent se lancer dans l'accueil social à la ferme : encadrement, formation, mise en réseau des acteurs agricoles, sociaux et de santé, « matching » entre les accueillants et bénéficiaires des structures sociales et de santé, sensibilisation, information, promotion et représentation auprès des autorités compétentes notamment pour faire évoluer le cadre actuel, pérenniser les initiatives existantes et essaimer cette pratique dans toute la Wallonie. Afin de bénéficier de l'expérience

déjà accumulée, l'asbl travaille en collaboration avec les initiatives existantes en Wallonie, en Flandre et en Europe.

Depuis novembre 2017, la plateforme s'est consacrée à plusieurs de ses missions :

- La reconnaissance officielle de « l'accueil social rural » à travers la rédaction concertée d'un article dédié dans le nouveau Code wallon de l'agriculture qui aboutira à un Arrêté du Gouvernement wallon ;
- L'information et la sensibilisation des agriculteurs wallons (dans un 1^{er} temps), des structures sociales et de santé, du grand public à l'ASF ;
- L'inventaire des agriculteurs intéressés ou pratiquant l'ASF et leur mise en réseau ;
- La mise en contact de bénéficiaires/structures sociales et de santé avec des agriculteurs accueillants ou inversement, notamment en collaboration avec les projets de la Mesure 16.9 du PwDR et le GAL des Plaines de l'Escaut.

À l'instar de la Flandre, l'asbl espère aujourd'hui une véritable reconnaissance de son rôle de plateforme par les autorités compétentes pour assurer un avenir aux initiatives existantes ou futures qui en dépendent ou en dépendront après 2020, date à laquelle l'ensemble des subsides wallons pour l'agriculture sociale s'arrêtera.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ

Accueil Champêtre en Wallonie :
www.accueilchampetre.be, info@accueilchampetre.be,
081 627 459

3.2. ÉTAT DES LIEUX EN EUROPE

L'agriculture sociale est présente partout en Europe, comme ailleurs dans le monde. Elle se développe de plus en plus avec des visions variées et parfois très différentes.

Qu'elle porte le nom de « social farming », de « care farming » ou encore de « green care », un principe se répète : utiliser l'agriculture comme outil pour répondre à des problèmes de santé et de bien-être qui touchent la société.

- Les Pays-Bas, un des leader de l'agriculture sociale en Europe, reconnaissent la multifonctionnalité de l'agriculture permettant aux exploitations agricoles de prodiguer des soins directement aux personnes qui le souhaitent ;
- En Italie, les fermes d'accueil social sont de véritables alternatives aux centres psychiatriques. Une loi nationale les soutient et un Master universitaire a vu le jour. Un label « durable » intégrant le pilier social a même été établi. Les personnes fragilisées sont des travailleurs comme les autres ;
- En Angleterre, le « care farming » est devenu une véritable voie de diversification agricole reconnue par le gouvernement et soutenu par une organisation nationale ;
- En France, l'agriculture sociale se fait également thérapeutique et s'intègre dans les parcours d'intégration sociale ;
- En Flandre, on dénombre aujourd'hui près de 1.000 fermes sociales qui accueillent régulièrement des personnes de tout âge présentant un handicap physique ou mental. L'agriculteur est défrayé par le gouvernement flamand pour son accueil.



3.3. QUELQUES EXEMPLES

3.3.1. NOS VOISINS DE FLANDRE

L'agriculture sociale en Flandre : le système, les bonnes pratiques et les dernières évolutions

LE CONCEPT DE SOINS VERTS

Steunpunt Groene Zorg utilise le concept de « Soins verts » qui est plus large que celui des fermes sociales (gestion de la nature, etc.). Il signifie l'activation (rendre actif, faire quelque chose), bénévole et assistée (assistance professionnelle), de personnes vulnérables dans un environnement peuplé d'animaux et/ou de plantes (aspects verts).

SGZ assure une coordination régionale et provinciale des initiatives, qui offre une garantie de la qualité des services d'accueil en ferme et accompagnement méthodologique des fermes d'insertion sociale. Elle organise la réunion de l'offre et de la demande.

La création de SGZ en 2004 et l'octroi d'une subvention par le Ministre de l'Agriculture en 2006 sont deux moments importants qui ont contribué à l'augmentation du nombre de fermes sociales en Flandre.

ÉTABLISSEMENT D'UN CADRE QUALITATIF DE RÉFÉRENCE

Le système est fondé sur un partenariat entre 3 parties prenantes minimum (accueillant, accueilli et service social), ce qui garantit l'équilibre et permet de limiter les risques d'abus de la part de l'une des parties car elles se contrôlent mutuellement.

Il est formalisé par une convention qui fait référence à la législation sociale, pour un travail non rémunéré, où les droits sociaux sont sauvegardés et les risques de l'activité assurés et qui définit l'assistance fournie par le service social, les modalités pratiques et règles de vie.

Quelques éléments nécessaires pour assurer un cadre qualitatif:

- Une bonne motivation de chacun est indispensable ;
- Le service social est un partenaire responsable pour informer et assister l'agriculteur dans son rôle d'accueillant, pour déterminer le choix de la personne qui sera accueillie et inscrire la coopération avec une ferme sociale comme une facette du parcours ;
- À la ferme, le fermier reste agriculteur et pas éducateur. Il n'y a pas d'assistance sociale professionnelle, c'est une condition pour la qualité de

l'accueil (environnement naturel sans assistance) ;

- La dimension ferme familiale assure une attention individuelle et une intégration dans la vie quotidienne et réelle.

SGZ organise des formations pour les fermiers et les professionnels du secteur social et a édité un guide de l'accueil de qualité.

RÉUNION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Ce travail est organisé au niveau des provinces avec un coordinateur temps-plein (Willem Rombauts), un mi-temps par province, qui suit environ 200 fermes et est chargé de : l'identification des accueillants potentiels, d'une visite de reconnaissance des fermes pour vérifier les motivations et compétences clés de l'accueillant, la capacité d'accueil, le type de public à privilégier, les activités pertinentes, faire le lien avec la demande des services sociaux.

Le coordinateur assistera si besoin à la préparation de la première rencontre et la rédaction des conventions.

Actuellement, on compte 60 à 65.000 journées d'accueil/an.

UNE SUBVENTION POUR LES FERMES SOCIALES

Une subvention de 20€/demi-journée d'accueil (3h y compris les pauses) est allouée par le Département de l'Agriculture aux agriculteurs accueillants pour un montant maximum de 40€/jour, quel que soit le nombre de personnes accueillies sur cette journée.

Cette subvention est octroyée selon les conditions suivantes :

- être agriculteur à titre principal (recettes brutes de min 30.000 €/an) ;
- être assisté par un service social reconnu par les autorités (département du bien-être et de la santé ou département de l'enseignement) ;
- utilisation du contrat/convention modèle.

ELLE A PLUSIEURS AVANTAGES :

- La reconnaissance de l'agriculture sociale comme voie de diversification ;
- L'expression d'une reconnaissance sociale de l'agriculture ;
- Une compensation pour l'investissement en temps de l'agriculteur.

LES LEÇONS APRÈS 15 ANS DE PRATIQUE

Les forces du système : accueil à une petite échelle (relation 1-1, le caractère familial), la diversité des fermes sociales, la participation à la vie économique, la gratuité pour le secteur social, une haute satisfaction des parties prenantes, le renforcement d'une image positive de l'agriculture.

Les éléments du succès : l'intégration dans l'association SGZ des agriculteurs (facteur de confiance, l'encouragement des agriculteurs par une subvention limitée (30% des fermes n'ont pas la subvention car ne répondent pas aux conditions et restent motivées), le travail d'assistance et d'accompagnement de SGZ.

Les points d'attention : préparer mieux les services sociaux à l'accueil, la grande mobilité des travailleurs sociaux, l'interaction entre services mais aussi entre les travailleurs sociaux et agriculteurs, l'accueil de plusieurs personnes à la fois à prendre en compte et de manière générale un travail d'amélioration de la qualité de l'accompagnement avec la création d'outils de référence, ainsi que le lobby pour l'adaptation de la législation.

Les défis pour l'avenir : accessibilité à de nouveaux groupes-cible, un système de financement lié au secteur du bien-être, l'apport des bénévoles ou de stagiaires, garder l'identité de la ferme sociale.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

<http://bit.ly/SteunpuntGroeneZorg>

Site web de Steunpunt Groen Zorg : www.groenezorg.be

3.3.2. LE RÉSEAU CARE FARMING DU ROYAUME-UNI

Care farming UK est un réseau de fermes sociales anglaises qui a débuté en 2001. Il est né d'un besoin de diversification des revenus des agriculteurs, il réunit principalement des fermes familiales. Care farming estime à 250 le nombre de fermes sociales qui accueillent ensemble 8.400 personnes fragilisées en Angleterre et en Irlande. Tous les types de fermes n'y sont pas représentés.

Le réseau, qui est de plus en plus reconnu, vise à fournir au secteur **un cadre apportant plus de professionnalisme, une standardisation/uniformité minimale pour que les fermes puissent travailler collectivement selon une même approche.** Il a produit un « Code » à cet effet et encourage les fermes à y adhérer.

Il soutient et promeut les fermes de soin, il réalise du lobbying auprès du gouvernement pour se faire reconnaître et crée un cadre standardisé d'accréditation...

Le réseau se finance via une cotisation des membres (principalement), des dons et a récemment reçu une bourse gouvernementale pour étudier l'AS en Europe. Il emploie un coordinateur. Néanmoins, le réseau ne peut pas faire d'accompagnement individuel car il dispose de trop peu de ressources.

Des **moments d'échanges** entre fermes sont organisés dans un but formatif et de mise en réseau. Care Farming UK essaie actuellement de créer de manière bottom-up des réseaux régionaux, car cette échelle de proximité est jugée propice au soutien des fermes.

En matière de **fonctionnement**, la plupart des fermes sont ouvertes 5j/semaine (9h-15h) et reçoivent 50 clients par semaine en moyenne. Il reste 65% de places disponibles. Le public accueilli est diversifié : personnes en situation de handicap, réfugiés...



Le coût moyen est de 50 livres/jour (59 €), ce qui représente une économie par rapport au coût de l'accueil de jour en institution. Le paiement est direct à l'agriculteur et il accueille de 1 à 12 individus simultanément.

La force de l'approche anglaise est que l'ensemble de l'accueil est porté par l'agriculteur (hors institution). Le frein est que tous les coûts et la charge administrative sont à gérer par le fermier, ce qui peut parfois décourager.

L'EXPÉRIENCE DE L'ANGLETERRE

Care Farming UK, Robin Asquith, Directeur :
<http://bit.ly/AsquithUK>

Rapport de Robin Asquith – Nuffield UK : <http://bit.ly/asquithuk>

3.3.3. LA DYNAMIQUE DES PAYS-BAS

Aux Pays-Bas, on dénombre **1.200 fermes de soins (care farms) accueillant plus de 20.000 bénéficiaires.**

Plusieurs types d'initiatives s'organisent à plusieurs niveaux : les fermes de soin individuelles, les organisations régionales de fermes de soin, des collaborations entre institutions de soin et agriculteurs sociaux, un travail de communication et de collaboration avec les médias important, et enfin un centre national de support, doublé d'une fédération nationale, qui ont pour but la mise en réseau des acteurs, le développement d'un système de qualité, ainsi que l'obtention d'un soutien politique et le support à la reconnaissance de ces initiatives.

Les éléments clés qui ont permis le développement de l'agriculture sociale aux Pays-Bas sont : la mise en place du Centre de soutien national en 1999, la possibilité pour les bénéficiaires de rémunérer directement l'agriculteur (2003), la reconnaissance des fédérations de fermes de soins comme des institutions sociales accréditées (2005), la création de la fédération nationale des fermes sociales (2010) et enfin le passage de la loi sur les coûts des frais médicaux (AWBZ) vers la loi sur les coûts des soins de santé (WMO – plus global).

Dans le cadre de la libéralisation du secteur des soins de santé aux Pays-Bas, les fédérations de fermes de soins ont accès aux assurances collectives de santé pour le coût des soins à long terme.

La possibilité existe pour le patient de payer directement la ferme avec son budget personnel.

En matière de **financements**, les Pays-Bas disposent également de divers outils : via la loi nationale sur les coûts des soins de santé (pour les organisations de soin de santé accréditées), la sous-traitance des soins aux fermes par les organisations de soins, le paiement de services directement du bénéficiaire à l'agriculteur, l'accréditation formelle des fermes sociales et de leurs organisations régionales, et, depuis 2015, un soutien financier des communes.

Il n'y a donc **pas de loi spécifique à l'agriculture sociale aux Pays-Bas, puisque cette activité est reconnue au même titre que les autres dans les soins de santé.**

SOURCE

Présentation de Jan Hassink, chercheur en agriculture sociale à l'Université de Wageningen : <http://goo.gl/LIA38d>

Bibliographie

- « The characteristics of Dutch Care Farms: a short review », Marijke Dijkshoorn –Dekker (LEI-WUR) en Mario Baeten (HAS Den Bosch), Wageningen
- « Farming with care: the evolution of care farming in the Netherlands », Jan Hassink et al., *Wageningen Journal of Life Sciences*, 68, 2014, pp.1-11

3.3.4. EN RÉGION AUVERGNE - RHÔNES - ALPES (FRANCE)

Le Réseau ASTRA – Agriculture Sociale et Thérapeutique en Rhône Alpes s'est créé au départ du projet SoFar – Social Farming Across Boarder.

En 2009 : création d'une association travaillant sur l'agriculture sociale par « Accueil paysan » (équivalent de ACW en France).

L'objectif initial : contrebalancer l'agriculture intensive, dans le contexte de la région Rhône-Alpes qui est montagneuse et abrite donc des petites exploitations, qui sont mieux adaptées pour l'accueil de personnes fragilisées. L'intérêt du réseau est qu'il recouvre des approches diversifiées qui se basent toutes sur l'effet thérapeutique des activités de production, de valorisation de produits et services agricoles et para-agricoles sur l'individu.

Il vise l'insertion de ces fermes dans une dynamique économique locale (vente sur place, achat pain/fromage...) et recouvre une palette d'activités qui permet de faire du cas par cas.

Exemple de la ferme de Belle Chambre dans le parc de la Chartreuse – centre d'accueil utilisant l'outil agricole : ouvert 7j/7, convention prestation de service : 40 à 60 euros/jour dans le cadre d'un accueil temporaire selon un objectif de ressourcement et/ou de réinsertion socioprofessionnelle, avec une spécialisation dans l'accueil d'autistes.

Les principales difficultés rencontrées sont le coût et la rentabilité de l'activité, la reconnaissance de l'activité agricole comme activité thérapeutique (justification des heures supplémentaires liées à l'activité agricole auprès des autorités sociales...) et l'accès aux financements sociaux.

L'activité n'est pas encore reconnue comme une voie de diversification agricole.

Pour le bénéficiaire, il reste encore difficile de trouver un travail quand il quitte le centre.

L'expérience du Réseau ASTRA, Jean-Paul Barithel, Président, présentation : <http://goo.gl/ZOPhLc>

www.reseau-astra-agriculture-sociale-therapeutique-rhone-alpes.org

Outre une présentation du réseau, il est possible d'y télécharger la malette du Réseau ASTRA et un rapport sur les effets de l'agriculture sociale et thérapeutique.

3.3.5. EN ITALIE

Le Forum National de l'Agriculture Sociale (FNAS), fondé en 2011 (les premières réflexions datent de 2005), a pour but de renforcer le bien-être des zones rurales et de rendre son côté « humain » au travail. Il existe des réseaux régionaux d'agriculture sociale en son sein.

Ce réseau national s'envisage comme une communauté de pratiques qui :

- Favorise le lien entre de nombreux acteurs des mondes agricole, social et de la recherche, incluant les bénéficiaires, il permet le partage d'expériences, de bonnes pratiques, etc.;
- Fait également le lobbying de l'AS auprès des autorités régionales et nationales.

Un moment clé du développement de l'agriculture sociale en Italie a été l'**adoption de la loi Basaglia (en 1978) qui a aboli les hôpitaux psychiatriques** (des sanatorium existent toujours). L'agriculture sociale est apparue comme une bonne alternative. La première coopérative « Agricoltura Capodarco » s'est mise en place à Rome. La crise de 2008 a également contribué à ce développement.

En 2015, l'Italie a adopté une nouvelle loi nationale (n°141) dédiée au développement de l'agriculture sociale (soutien aux exploitations et à leurs réseaux). Elle fixe le cadre, les principes et procédures pour reconnaître les pratiques d'agriculture sociale qui respectent les besoins sociaux du territoire et les ressources et orientations locales.

Les initiatives d'agriculture sociale en Italie sont caractérisées par : une production bio, une forte diversification et flexibilité, des cultures intensives, des productions à haute valeur ajoutée (produits reconnus par un label une fois la nouvelle loi implémentée), une ouverture des entreprises, la multifonctionnalité, la vente en circuits courts, la collaboration avec diverses institutions (notamment religieuses) et surtout la reconnaissance des personnes fragilisées comme des travailleurs à part entière (au sein d'une coopérative).

Elles sont donc reconnues comme des pratiques innovantes en termes de mode de production, de techniques sociales, agricoles et de marketing (produits à valeur différenciée).

C'est le pays avec la plus forte orientation marketing. L'Italie ne focalise pas l'activité sociale uniquement sur les bénéfices apportés aux personnes fragilisées au sein de la ferme, mais également aux bénéfices apportés à la communauté locale en dehors de la ferme.

Il y a une véritable intégration des acteurs territoriaux.

Le public « accueilli » est diversifié : personnes en situation de handicap, avec problème de santé mentale, détenus de prison,...

Récemment, les **Ministères italiens de l'agriculture et celui du travail ont signé un mémorandum d'entente dans le but de garantir à 1.000 jeunes adultes la réalisation de leur service civil dans des fermes sociales.**

En matière de financement, les principaux moyens mobilisés pour l'agriculture sociale sont les budgets « santé ». Cependant, des coopératives d'agriculture sociale souhaitent rester indépendantes des fonds publics pour conserver leur autonomie et se financent notamment grâce aux fonds récoltés via la vente des produits bios et éthiques (valorisation différenciée).

SOURCE

L'expérience de l'Italie – Forum National de l'Agriculture Sociale (FNAS), Ilaria Signoriello, Coordinatrice



4. RECOMMANDATIONS POUR UN DÉVELOPPEMENT OUVERT DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME EN WALLONIE

QUELQUES CHIFFRES ISSUS DE L'ENQUÊTE D'ACCUEIL CHAMPÊTRE EN WALLONIE (JANVIER 2016) :

- Enquête réalisée auprès de 450 agriculteurs et ruraux pratiquant déjà une forme d'accueil (gîtes, fermes pédagogiques...);
- 60 personnes ont répondu;
- 75 % d'entre elles ont déjà reçu des demandes d'accueil de personnes fragilisées ;
- 69 % accueillent actuellement au moins une personne;
- Seuls 9 % ne sont pas intéressés, et 1% ont accueilli et ne souhaitent plus le faire;
- Les accueils les plus fréquents : personnes handicapées de tous âges, accueillies en groupe, de manière occasionnelle.

4.1. LES PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME EN WALLONIE

De plus en plus d'agriculteurs et d'agricultrices sont en recherche d'ouverture et souhaitent donner une nouvelle dimension à leur ferme, en dehors de l'élevage, de la culture et des autres activités de production. L'envie de nouvelles rencontres, de partage des richesses de leur métier et de leur savoir-faire est présente chez de nombreux agriculteurs. Certains voient dans l'accueil social l'opportunité de valoriser des compétences personnelles qu'ils possèdent, qu'elles soient sociales ou simplement humaines. Le fait d'accueillir des personnes fragilisées, « d'aider quelqu'un à se sentir bien et de s'épanouir dans des tâches quotidiennes » apporte une sensation d'utilité et de satisfaction.

Tout agriculteur ou agricultrice au sens large, à titre principal ou complémentaire, est susceptible de faire de l'accueil social à la ferme. L'essentiel c'est d'avoir l'envie d'accueillir une personne. Chaque projet d'accueil social à la ferme se réalise au cas par cas selon les affinités, possibilités et attentes de l'agriculteur, du bénéficiaire et de la structure sociale ou de santé.

ACW recense actuellement environ 80 agriculteurs, de manière non exhaustive, qui ont montré leur intérêt ou pratiquent l'accueil social à la ferme.

Or, en 2016, on dénombrait 12.870 exploitations agricoles en Wallonie. Ce chiffre ouvre le champ des possibles !

Par ailleurs, il existe une demande croissante de la part des institutions sociales et de santé (rencontrées dans les différents secteurs - insertion sociale, santé mentale, handicap, assuétudes, aide à la jeunesse): les agriculteurs reçoivent des demandes auxquelles ils ne peuvent pas toujours répondre, les places d'accueil en centre de jour pour personnes fragilisées manquent, la société dans son ensemble souffre de la pression et de la routine liée à nos modes de vie actuels et le nombre de personnes en burn out augmente chaque année... De plus les structures sociales et de santé sont à la recherche de nouvelles activités permettant une réelle inclusion sociale de leurs bénéficiaires dans la société, une déstigmatisation et une réelle valorisation de ces personnes.

L'accueil social à la ferme est en ce sens une pratique qui intéresse les structures sociales et de santé parce qu'elle désinstitutionnalise l'accompagnement des personnes fragilisées et constitue un cadre d'expérience unique en lien avec la nature et les animaux, dans un cadre familial offrant de multiples possibilités. Elle permet d'avoir un regard différent sur le bénéficiaire, de se mettre en perspectives

et est un support intéressant au travail social ou thérapeutique. Il permet aux structures sociales et de santé de diversifier leur offre d'activités et de mieux répondre aux besoins de leurs bénéficiaires et par conséquent de la société. Par ailleurs, le fait qu'il vise avant tout l'amélioration du bien-être des personnes et non leur réinsertion socio-professionnelle (on est dans l'insertion sociale pure sans objectif de formation ou de production) est un atout particulier de l'accueil social à la ferme car il comble un manque identifié par les structures sociales et de santé.

C'est donc une opportunité de diversification des activités qui s'ouvre à la fois pour le monde agricole et pour le monde social ou de la santé dans le cadre de ce partenariat novateur.

4.2. LES MESURES ET DISPOSITIONS À PRENDRE

3 types de mesures doivent être envisagées conjointement pour permettre à l'agriculture sociale de se développer de manière ouverte en Wallonie :

- **La mise en place d'un cadre législatif et juridique adapté, souple, qui sécurise et organise la reconnaissance de cette activité à part entière;**
- **L'accompagnement et la mise en réseau des acteurs de l'AS, par la**

création d'une structure régionale décentralisée pour accompagner de manière opérationnelle les initiatives, organiser la formation, créer et diffuser les outils de référence;

- **La communication et la sensibilisation des publics et des institutions actuellement et potentiellement concernés, sans oublier le grand public.**



4.2.1. LA MISE EN PLACE D'UN CADRE LÉGISLATIF ET JURIDIQUE FACILITANT UN DÉVELOPPEMENT OUVERT DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME

La reconnaissance et la pérennisation de ce secteur émergent qu'est l'accueil social à la ferme passent par un certain nombre de dispositions à prendre en matière législative, de protection juridique et d'organisation de ce secteur d'activité émergent.

- Reconnaissance des activités d'accueil social à la ferme comme activités de « soins verts » dont la plus-value est le bien-être. Cela permettra l'accès à un statut et une protection juridique complète pour les accueillis, accueillants et accompagnants;
- Sur cette base, mise en place de dispositifs, d'outils et de moyens facilitant l'accessibilité de l'accueil à la ferme pour tous, entre autres :
 - Reconnaissance par l'INAMI et les mutuelles : prescription médicale de « soins verts », remboursement par les mutuelles, et garantie de conservation des indemnités en cas d'incapacité de travail ou d'invalidité (pour burn-out par exemple)...
 - Possibilité d'accéder à l'accueil social rural pour les personnes (très) éloignées de l'emploi mais étant néanmoins reconnues comme demandeuses d'emploi sans préjudice pour leurs allocations sociales, etc.
- Validation et reconnaissance d'outils administratifs et méthodologiques de référence adaptés à la réalité de l'accueil social dans les fermes (convention de partenariat, analyse des risques assouplie, bonnes pratiques d'accueil plutôt que respect de la réglementation sur le bien-être au travail...);
- Donner la responsabilité de l'évaluation de la qualité de l'accueil à la structure sociale ou de santé partenaire de l'accueil et/ou à une structure intermédiaire d'accompagnement (ou aux deux structures en collaboration).
- Agrément de « fermes d'accueil social » comme lieux de services de soins de santé et de bien-être, pour les fermes qui souhaitent faire de ces accueils une source de diversification à part entière.
- Développer des outils et moyens reconnus par le Gouvernement wallon et les instances sociales et de santé wallonnes facilitant l'accessibilité pour tous à l'accueil social à la ferme.



Le mémorandum sur l'accueil social à la ferme précise de manière plus détaillée les principaux freins à lever pour soutenir l'essor de l'accueil social à la ferme en Wallonie, en matière de reconnaissance et de statut de l'activité d'accueil, d'assurances, de contractualisation entre partie prenantes, de rémunération ou de compensation financière, de validation des compétences liées à l'accueil, d'ouverture et d'accessibilité à une diversité de bénéficiaires.

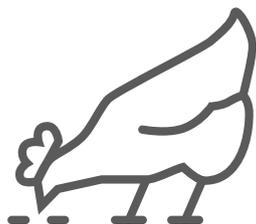
SOURCE

<http://bit.ly/MemorandumAFS>

4.2.2. L'ARTICLE DU CODE WALLON DE L'AGRICULTURE SUR « L'ACCUEIL SOCIAL RURAL »

La révision en cours du Code wallon de l'Agriculture ouvre une porte à la reconnaissance de l'accueil social dans les fermes, à travers la notion plus large d'« accueil social rural ».

Elle offre également la perspective à des « structures d'accueil social rural » et des « services d'accompagnement à l'accueil social rural » d'être agréés pour leurs activités, même si aucun soutien financier n'a été assuré pour l'avenir à ce stade.



Les prochaines mesures à prendre pour garantir et asseoir cette reconnaissance sont la rédaction d'un Arrêté du Gouvernement wallon et d'un Arrêté ministériel qui décriront plus concrètement les conditions d'agrément et de soutien des « services d'accompagnement à l'accueil social rural » et des « structures d'accueil social rural ». Ces arrêtés devraient apporter une meilleure protection juridique aux activités portées par ces structures et en particulier :

- Une forme de reconnaissance et de protection des activités d'accueil social qui se réalisent à la ferme ; comme c'est le cas en Flandre et dans d'autres pays d'Europe ;
- Une aide financière pour les structures d'accompagnement ;
- Une compensation financière attribuée dans certaines conditions aux agriculteurs qui développeront des activités d'accueil social à la ferme sans en faire une diversification à proprement parler.

Ces soutiens cumulés contribueraient fortement à l'essaimage et la pérennisation des projets d'accueil social à la ferme en Wallonie.

Au vu de la nature à la fois agricole et sociale de l'accueil social à la ferme, le soutien financier et opérationnel apporté à ces pratiques devrait être issu des secteurs agricole et social agissant en étroite collaboration.

4.2.3. MISE SUR PIED D'UN SYSTÈME ORGANISÉ D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ACCUEIL SOCIAL À LA FERME

La diversité des initiatives et l'expérience des projets pilotes menés en Wallonie démontrent la nécessité de la mise en place d'un accompagnement opérationnel, simple, souple et coordonné en soutien aux projets d'accueil social à la ferme existants, mais aussi pour le lancement de nouveaux projets.

CET ACCOMPAGNEMENT POURRAIT PRENDRE LA FORME D'UN DISPOSITIF À PLUSIEURS NIVEAUX :

- Une structure régionale de coordination et de mise en réseau des initiatives au plan régional ;
- Des antennes locales d'accompagnement aux porteurs de projets pour l'appui à la conception et la mise en œuvre de projets d'accueil social à la ferme et la mise en place de partenariats, d'actions de sensibilisation et de relais de leurs besoins vers la plateforme. Les antennes locales travaillent en étroite collaboration avec la structure régionale.



La plateforme régionale aurait pour missions principales :

- La contribution à l'élaboration des cadres légal, juridique, administratif et humain ;
- La centralisation et la mise en lien des accueillants et des structures sociales et de la santé (avec une communication vers les opérateurs de proximité compétents) ;
- La mise en réseau des accueillants et des accompagnateurs sociaux et de santé (organisation de groupes de travail, de communautés de pratiques...) ;
- La création d'outils méthodologiques, administratifs et de suivi des accueils standardisés et adaptables à la diversité des accueils ;
- La formation adaptée aux accueillants et accompagnateurs sociaux et de santé ;
- La mise en place de méthodes d'évaluation de la qualité de l'accueil et des bienfaits de l'accueil social rural pour les différents acteurs ;
- La communication et la sensibilisation à l'accueil social à la ferme vers les accueillants potentiels, les structures sociales et de santé, les partenaires institutionnels (mutuelles, médecine du travail, INAMI, ONSS, Forem, Onem, planning familial...) et le grand public ;
- La représentation du secteur auprès des autorités compétentes.

La mise en place de cette plateforme régionale et de ses antennes locales, pourrait s'appuyer sur des organismes existants présentant des missions compatibles avec l'accompagnement de l'accueil social à la ferme et travaillant avec les publics cibles concernés (agriculteurs, structures sociales et de santé).

Comme précisé précédemment, Accueil Champêtre en Wallonie a lancé fin 2017 un projet de plateforme régionale de coordination et de soutien à l'accueil social à la ferme en Wallonie. Soutenue par Cera, l'asbl va porter ce projet jusqu'en 2020. L'asbl encadre déjà de nombreux agriculteurs dans leurs activités de diversification et en particulier d'accueils pédagogique et touristique. L'accueil social à la ferme s'intègre donc bien dans les missions de l'asbl qui est pressentie par les opérateurs de terrain actuel comme l'opérateur naturel pour porter la structure régionale de coordination pour l'accueil social rural.

Afin de faire le lien avec les secteurs social et de la santé, il serait intéressant que les structures de proximité soient co-portées ou initiées par des services sociaux et de santé aux prises avec la réalité des bénéficiaires.

En particulier, l'expérience acquise par les porteurs de projet de la Mesure 16.9 du Programme wallon de Développement Rural devrait être valorisée.

Il est aussi important que ces structures puissent travailler avec une grande diversité de publics (aide à la jeunesse, insertion sociale, action sociale, incapacité de travail, demandeurs d'emploi, ...) et ne soient pas limitées à un territoire trop restreint (la province semble une taille de territoire adéquate).

Finalement, ce dispositif ne sera efficace que s'il dispose des moyens économiques et humains nécessaires à la réalisation de sa mission. Un soutien financier multisectoriel, agricole, social et santé, devrait être envisagé par les autorités fédérales, wallonnes, provinciales et communales.





5. DOCUMENTS ET SITES DE RÉFÉRENCES

5.1. DOCUMENTS

- PDR 2007-2013, Axe 4 Leader, Rapport final d'activités du projet « Fermes d'insertion sociale » du GAL Haute-sur forêt d'Anlier, 2014, 39 p.
- Agriculture et social, une alliance qui a du sens ! Les fermes d'insertion sociale – Guide pour un accueil en ferme réussi, GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier, 2013
- Fermes d'insertion sociale, Cahier périodique Labiso (Laboratoire des Innovations sociales) n°146, 2013
- Bibliographie « Agriculture sociale », Réseau wallon de Développement Rural, 2013
- Circuits courts et agriculture sociale, document de synthèse, Centre de référence des circuits courts de Wallonie, SAW-B, Nos oignons, Décembre 2015, 38 p.
- Guide de l'opérateur de projet sous la Mesure 16.9 – Diversification des activités agricoles et forestières dans le domaine de la santé, Programme wallon de Développement Rural 2014-2020, DGO5, AViQ, août 2017, 14 p.
- Séminaire Régional Agriculture et Foresterie sociales : Quand l'Humain reprend sa place, Actes de rencontre, Réseau wallon de Développement Rural, 23 juin 2016, Peruwelz, 13 p.
- Atelier régional Agriculture sociale, compte-rendu, Réseau wallon de Développement rural, 5 octobre 2017, Sivry, 27 p.
- Voyage d'étude Care Farms UK, Rapport de voyage d'études dans les régions de Londres et Bristol, Réseau wallon de Développement Rural, novembre 2016, 8 p.
- L'agriculture sociale et thérapeutique en Flandre : une expérience inspirante pour la Wallonie, Rapport de visites de terrain, Réseau wallon de Développement Rural, 3 mars 2016, 15 p.
- « Overview of social farming and rural development policy in selected EU Member States » – NRN Joint Thematic Initiative on social farming, 2010, <http://bit.ly/SocialFarmingPolicy>
- « La Mallette – Repères pour développer l'agriculture sociale et thérapeutique », Réseau Astra & cie, www.res-astra.org
- Le guide des réseaux CIVAM et Accueil Paysan : Pratiquer l'agriculture sociale et en milieu rural, Accueil Paysan et CIVAM, 2014
- « Agriculture sociale et en milieu rural – Témoignages de paysans », Accueil paysan et CIVAM, 2013

- « Recueil d'expériences – 50 ans d'expérience, pour des campagnes vivantes et solidaires », CIVAM de Rhône Alpes, 2011
- « The role UK agriculture can play in delivering social care », A Nuffield Farming Scholarships Trust, Robin Asquith, Juillet 2017, 47 p.
- Euro+Med Agri Social Forum, Appel pour la constitution, Rome, 27 septembre 2016
- Opinion of the European Economic and Social Committee on « Social farming: green care and social and health policies », 12 décembre 2012, 6 p.
- « The characteristics of Dutch Care Farms: a short review », brochure, Marijke Dijkshoorn –Dekker (LEI-WUR) et Mario Baeten (HAS Den Bosch), Wageningen, 1 p.
- « Farming with care: the evolution of care farming in the Netherlands », article, Jan Hassink et al., Wageningen Journal of Life Sciences, 68, 2014, p.1-11
- Supporting policies for Social Farming in Europe: Progressing multifunctionality in responsive rural areas, Di Iacovo. F & O'Connor. D (ed), ARSIA, 2009

5.2. REPORTAGES, VIDÉOS

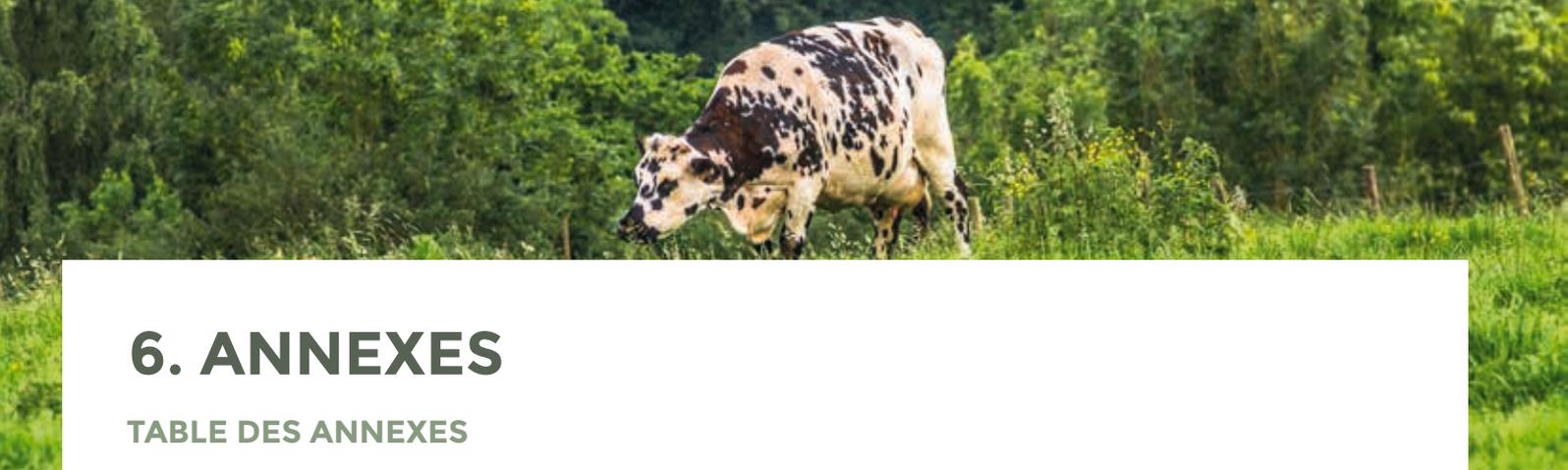
- Les fermes d'insertion sociale – GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier, TV Lux, reportage télévisé, 2013
- Reportage Tam Tam sur l'agriculture et la foresterie sociales, Télévision du monde pour le Réseau wallon de Développement Rural, 5 février 2017. Accessible via le lien : <http://bit.ly/ReportageTDMAFS>
- Reportage Notélé sur l'agriculture sociale coordonné par le GAL des Plaines de l'Escaut, Notélé, juillet 2017
- Au chant du coq : agriculture sociale, TV Lux, reportage télévisé, novembre 2017

5.3. SITES WEB

- Nos Oignons asbl : www.nosoignons.org
- Réseau Astra (Rhône Alpes) - www.res-astra.org
- Accueil Paysan (France) : http://accueilpaysanrhonalp.free.fr/page_accueil-tourisme_social.html
- Centre de support de l'agriculture sociale en Flandre reprenant de nombreux documents sur

l'agriculture sociale : www.groenezorg.be

- Projet SoFAR – Social services in multifunctional farms – <http://sofar.unipi.it>
- Farming for Health - <https://farmingforhealth.wordpress.com/tag/care-farming>
- GRATA – Groupe de Recherche et d'Action pour des Techniques Autonomisantes – article sur l'agriculture sociale : <http://grata.over-blog.org/article-l-agriculture-sociale-37327385.html>
- Projet Erasmus Plus – Practical Skills Therapeutic Education - Hongrie et Italie - <http://www.revitalist.eu>
- AiCARE – Agence italienne pour une agriculture responsable et éthique (ONG) : www.aicare.it
- Fédération « Landbouw and Zorg » www.zorgboeren.nl
- Réseau national d'agriculture sociale en Angleterre www.carefarminguk.org
- Réseau national écossais d'agriculture sociale www.carefarmingscotland.org.uk



6. ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

- Conventions de partenariat ou de participation entre une institution de référence pour une personne accueillie et un accueillant (agriculteur ou ferme d'insertion sociale) (CPAS Soignies, GAL HFSA, CPAS de Tubize)
- Convention de partenariat entre structures sociales (CPAS Tubize)
- Conventions d'accueil individuel et/ou d'ateliers collectifs avec l'accueillant (Nos Oignons de Safrans, Vaches & Bourraches)
- Conventions de participation individuelle ou d'ateliers collectifs (Nos Oignons de Safrans)
- Charte pour un projet d'accueil individuel entre une institution sociale (CPAS) et un service d'insertion sociale (CPAS Soignies)
- Canevas de premier entretien avec agriculteur (Vaches & Bourrache)
- Canevas de premier entretien avec participant (Vaches & Bourraches)
- Feuille de prestation usagers-accueillants (CPAS Soignies)
- Rapport journalier (CPAS Soignies)
- Attestation médicale et tétanos (CPAS Tubize)
- Attestation d'assurance (CPAS Soignies)
- Étude juridique de couverture d'assurance d'une expérience pilote de « ferme d'insertion sociale » (GAL HFSA)
- Guide pour un accueil en « ferme d'insertion sociale » réussi (GAL HFSA)
- Folder « accueil social à la ferme » (GAL PNPE)
- Mûrir mon projet d'accueil social à la ferme ou un milieu rural (GAL PNPE)

Ces annexes sont à consulter et/ou à télécharger via le lien suivant : <http://bit.ly/AnnexesCarnetAFS>

REMERCIEMENTS

Ce carnet du Réseau est imprimé en 2.000 exemplaires distribués gratuitement aux acteurs du monde rural en Wallonie et en Europe.

Les personnes ayant participé à la rédaction de ce document sont :

La Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement Rural (Emilie Bievez, Xavier Delmon, Coralie Meurice, Daniel Wathelet), France Dehareng (CHSA Lierneux), Sandy Felaco (Inclusion asbl), Denis Ciry (La Teignouse asbl), Antoine Detobel (CPAS de Soignies), Caroline Laurent (CPAS de Tubize), Béatrice Dejong (Racynes asbl), Robin MacConnell (Service de Santé Mentale « Safrans »), Samuel Hubaux (Nos Oignons asbl), Caroline Mahieux (CPAS de Walcourt), le GAL Entre-Sambre-et-Meuse, Charlotte Dewit et Renaud Mouton (Inter-Action asbl), Pascale Derzelle (Service I-Médiat, ACIS Clairival asbl), Benoît Cession (Service de Santé mentale Entre-mots), Lequeux Jérôme et Bernard Brasseur (IMP La Providence), Françoise Colleye (Fondation SUSA), Anne-Laure Georis et Julien Danse (Association Interrégionale de Guidance et de Santé asbl), Cindy Etienne (ALISES/CRF Alba), Camille Lobet, Geneviève Maistriau et Véronique Monnard (GAL PNPE) Lorraine Guillaume (Accueil Champêtre en Wallonie), Donatien Liesse et Laetitia Stilmant (GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier).

La Cellule d'Animation du RwDR tient tout particulièrement à remercier les membres du Groupe de Travail Agriculture et Forêt sociale, Bernard Duthoit, Jean-Marc Sizaire et Monique Fortamps pour leurs témoignages, ainsi que les participants aux divers événements autour de l'Agriculture et de la Forêt sociale (séminaires, ateliers, voyages d'étude, ...)

Photos

Accueil Champêtre en Wallonie - François-Xavier Cardon, Nos Oignons - Koen Broos, GAL HSFA

Mise en page

Cible Communication

Editeur responsable

Xavier Delmon

Informations et contact

Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement Rural

Rue de Liège, 83

4357 Limont

Belgium

+32 19/54.60.51

info@reseau-pwdr.be

www.reseau-pwdr.be



CARNET DU RÉSEAU N°5 - NOVEMBRE 2018



Réseau wallon
de Développement Rural

Avec le soutien de
la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le dévelop-
pement rural :
L'Europe investit dans les zones rurales